

III

Discours sur la langue

Dérégulation du français et création d'une translangue

François Rastier¹

Tu éviteras toute orthographe superflue.
Ronsard, *Abrégé de l'Art poétique français*

Précisons les conséquences épistémologiques qu'aurait pour la linguistique l'adoption de la conception du langage qui préside à l'inclusivisme, entendu ici comme projet global de modifier la langue et l'écriture pour « visibiliser » des groupes jugés discriminés. L'ambition scientifique de la linguistique est-elle compatible avec ce projet militant ? On peut en douter quand il réintroduit, sous prétexte de politique, des éléments idéologiques et même mythiques.

À propos de l'écriture inclusive, des travaux précédents (Szlamowicz et Salvador, 2018 ; Dister et Moreau, 2019 ; Manesse et Siouffi, 2019 ; Rastier, 2020a) ont argumenté ces observations :

1. L'écriture inclusive promeut une réforme militante de la langue. Elle entend y inscrire diverses identités de sexe — qui n'ont rien de commun avec la catégorie grammaticale du genre. Elle prescrit pour cela des usages divers concernant le lexique, la syntaxe, la morphologie, l'orthographe.

2. À part la féminisation des noms de métiers, qui préexistait à l'inclusivisme, aucune de ces prescriptions ne paraît avoir de fondement linguistique. Bien au contraire, leur application crée des unités qui

¹ Directeur de recherche honoraire, CNRS-INaLCO, spécialiste de sémantique. Dernier ouvrage : *Faire sens. De la cognition à la culture*, Paris, Classiques Garnier, 2019.

n'appartiennent pas à la langue et des graphies étrangères au système orthographique.

3. Elle suscite des difficultés d'écriture, de lecture et de prononciation qui affectent tout le monde, même les militants, et excluent les dyslexiques, dysphasiques et dyspraxiques².

4. Ses règles varient avec les groupes identitaires, comme les lesbiennes ou les trans. La multiplication revendiquée des grammaires dites *queer* conduit à une dérégulation des usages.

5. Aucun pratiquant de l'écriture inclusive ne l'applique de manière cohérente et continue. C'est sans doute l'indice qu'elle est inapplicable et elle se réduit en général à des affichages aléatoires.

6. Son objectif affiché est de combattre le prétendu hétéropatriat, qui aurait corrompu la langue sous l'égide de l'Académie et des grammairiens masculinistes. Elle conduit de fait à des formes de séparatisme linguistique, et elle est surtout promue par des partisans de l'intersectionnalité entre conflits de sexes, de races voire de religions.

Le soutien de diverses tutelles reste d'autant plus préoccupant qu'il s'appuie sur la Convention égalité de 2013, rédigée en langage inclusif et toujours en vigueur, comme sur le guide du Haut Conseil à l'Égalité qui en 2015 reprit sans nuance les préconisations inclusivistes. Par exemple, il affirme : « En français, le neutre n'existe pas : un mot est soit masculin, soit féminin » (p. 8). Cependant beaucoup de mots français, comme les adverbes, n'ont pas la catégorie du genre³.

Toutefois, une circulaire Jean-Michel Blanquer interdisant l'écriture inclusive en classe, et adressée aux recteurs d'académie, aux directeurs de l'administration centrale et aux personnels du ministère de l'éducation nationale, a été publiée au Bulletin officiel de l'éducation nationale du 6 mai

² L'écriture inclusive est jugée « illisible, incompréhensible » et « proprement indéchiffrable par nos lecteurs d'écrans » par la Fédération des aveugles de France, qui expliquait dans un communiqué : « Vouloir à tout prix dans une même phrase faire référence aux deux genres revient à faire naître une langue illisible, incompréhensible en particulier par ceux qui éprouvent quelques difficultés avec cette même langue, les dyslexiques par exemple. » (20 novembre 2017).

³ Le rapport conclut cependant par une affirmation, « Le masculin n'est pas plus neutre que le suffrage n'a été universel jusqu'en 1944 » (*ibid.*) : il reprend alors un propos de Mme Viennot qui confond bizarrement l'usage grammatical et la loi électorale, sans doute au motif qu'ils procéderaient de la même domination patriarcale.

2021. Elle retient l'évidence que l'écriture inclusive fait « obstacle à l'acquisition de la langue comme de la lecture ».

Nous n'aborderons pas ici deux questions évoquées dans cette circulaire et souvent confondues à dessein avec l'inclusivisme. La première intéresse la féminisation des noms de métier, qui évolue avec le marché de l'emploi et les pratiques sociales. Les règles de dérivation de formes féminines sont décrites de longue date, même si les pratiques inclusivistes conduisent à les négliger pour créer divers barbarismes. Ainsi, quand le Président du CNRS, Antoine Petit, écrit *chercheur.e.s*, il crée une forme *chercheure*, au détriment de *chercheuse*, jusqu'alors attestée⁴. Ces créations se multiplient pour éviter les formes jugées trop masculines : après les *auteures* et les *autrices*, on relève par exemple les *auteureuses* (Abbou, 2013 : 5).

Bien avant l'inclusivisme, les redoublements de formes étaient employés pour éviter les termes génériques, et l'on se souvient des allocutions gaulliennes qui commençaient, avec une courtoisie méritoire, par *Françaises, Français...* À présent, les redoublements se multiplient au risque de certains embarras, dont témoigne par exemple cette offre d'emploi à Polytechnique, qui entend « Accompagner et appuyer les initiatives entrepreneuriales des étudiantes et étudiants, doctorantes et doctorants, chercheuses et chercheurs, anciennes et anciens élèves, et candidats entrepreneurs souhaitant bénéficier de l'accès à l'écosystème de l'École » (on en oublie les candidates entrepreneuses). Tout cela relève de l'usage, si moliéresque soit-il, mais l'inclusivisme affecte aussi le système de la langue.

1. Quelle langue enseigner ?

L'écriture inclusive a pénétré les milieux universitaires, d'autant plus qu'elle est reprise par la mouvance postcoloniale⁵. Elle est en usage dans la plupart des universités, accroissant l'insécurité linguistique de bien des étudiants. Sa pratique mérite donc examen. Par exemple, un communiqué de la

⁴ Des collègues canadiens entendent même « redonner aux chercheuseuses la possibilité d'exprimer la sémantique du texte ». En ligne : <http://intelligibilite-numerique.numerev.com/numeros/n-1-2020/18-ecrire-les-shs-en-environnement-numerique-l-editeur-de-texte-stylo>

⁵ Dans une recherche en cours sur les communiqués académiques ou syndicaux à propos du meurtre de Samuel Paty, j'ai pu constater une corrélation négative forte entre la présence de formules inclusivistes et l'absence des mots *islamisme* et *islamiste*.

CGT FERC Sup (27 octobre 2020) : « les étudiant·es sont généralement majeurs et en tant que *tels*, des citoyennes libres de s'organiser [...] Quand aux enseignant·es, de la maternelle à l'Université, *ils* méritent toutes le respect de la nation, et au premier chef de leurs ministres de tutelle » (je souligne, le respect de la langue n'est pas ici en jeu). Des syndicats étudiants ne sont pas en reste, et l'UNEF écrit sous le titre *Luttons contre le racisme dans nos Universités* : « Les dominé.e.s étant assimilé.e au personne non blanches et les dominant.e.s aux personnes blanche » (2019, *s.l.n.d.*). Le nombre semble ici victime du genre.

Les universités francophones ne sont pas en reste. Cette lancinante question se pose par exemple : « Dans le geste politique d'apposer la marque du féminin comme s'il s'agissait d'une catégorie homogène, les défenseuse·r·s de l'écriture inclusive ne reproduisent-elles-ils pas la même prétention à l'universalité que leurs consoeur·frères·s blanches·c·s des années 60-70 ? »⁶.

La responsabilité de l'Université à l'égard de la société civile semble ainsi engagée. Voici un exemple de propos diffusé sur une liste professionnelle de sociologues : « Lobby est en effet doté d'une connotation négative, le meilleur exemple étant l'expression "lobby LGBT" que déplorent et rencontrent souvent les chercheuses en étude de genre. Pour dire les choses simplement et schématiquement : le droit français permet toujours aux citoyennes les plus puissantes de faire passer plus facilement qu'aux autres leurs idées aux législateurs, encore et toujours en totale opacité. »

L'opacité s'étend en effet. Elle n'affecte pas seulement des usages singuliers, car des pressions sociales s'exercent. Par exemple, sur une liste universitaire en sciences de la communication, une annonce de conférence à Sciences-Po Lyon s'achevait prudemment par ce *nota bene* : « L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire ». À quoi une collègue linguiste répliqua : « La non intention discriminatoire n'exclut en aucune façon l'effet discriminatoire ». L'usage normal devient ainsi discrimination.

L'inclusion de groupes discriminés ou jugés tels passe-t-elle par la modification de la langue ? Derrière une intention secourable qui fait l'unanimité, appuyé sur un (post)féminisme qui sert de produit d'appel, un

⁶ Forum Universitaire pour la Coopération Internationale au Développement, Université de Namur (en ligne : <https://www.fucid.be/lecture-inclusive-est-elle-vraiment-inclusive>).

autre agenda se profile cependant : prendre la langue en otage dans une guerre des sexes qui érige en *casus belli* le genre grammatical.

Faute d'une épistémologie, et d'une méthodologie, faute de corpus (réduits à quelques exemples), la doctrine inclusiviste se réduit à l'élaboration d'un dialecte. La théorie linguistique annoncée se réduit à une idéologie épilinguistique. S'il est toujours émouvant d'assister à l'émergence d'une langue de bois, on ne saurait oublier qu'un tel idiome est immersif, car fondé sur la répétition militante⁷ ; or l'immersion interdit toute distance critique et ne restent que des mantras, chaque texte inclusif répétant inlassablement les mêmes formules. Un tel dialecte est normatif, car il ne s'agit pas de décrire des objets scientifiques complexes, mais d'imposer une idéologie et de participer ainsi à un contrôle social renforcé. Il se singularise par un pathos constant qui caractérise les multiples tribunes et interventions inclusivistes, et dont on retrouve des traces insistantes dans des articles académiques.

L'étonnant n'est pas tant la défiguration cacographique, habituelle sur les réseaux sociaux, que la prétention théorique visant à la prescrire pour l'ériger, sinon en système, du moins en code de bonne conduite. Cette dérégulation multiplie les prétextes miséricordieux de lutte contre les discriminations, pour libérer et justifier l'agressivité à l'égard de ceux qui s'en tiennent aux normes communes.

Une élite militante se pose ainsi en défenseur des minorités opprimées par la langue française, accusée de refléter les intérêts du patriarcat, décide d'usages qui vont à l'encontre de l'usage, mais veut encore les imposer par des campagnes d'opinion, des pressions auprès des institutions, des diatribes contre les linguistes qui jugent que la linguistique a d'autres tâches et n'a pas à être instrumentalisée par des affirmations sans méthode de validation ni cadre épistémologique défini.

2. Un retour de la linguistique à la grammaire

Si la tradition grammaticale s'est formée à Alexandrie à l'époque hellénistique, la formation de la linguistique à la fin du XVIII^e siècle lui a apporté des principes épistémologiques qui ont décisivement renouvelé le statut

⁷ Bonaparte avait donné une clé de l'éloquence militaire en soulignant que la répétition est la plus forte des figures de rhétorique.

de la grammaire et l'ont intégrée au projet général, historique et comparatif, des sciences de la culture, dont près un siècle, Saussure et Cassirer synthétisent les acquis de manière critique.

Or l'inclusivisme annule plusieurs de ces principes. Le premier distingue strictement la langue de l'écriture. C'est en effet la description des phonèmes et non des lettres ou autres graphèmes qui a permis de comparer les langues de façon méthodique, alors que jusqu'alors les grammairiens ne s'en souciaient pas. La prééminence de l'écriture sur la langue fut érigée en principe par Derrida, dans *De la grammatologie* (1967), qui s'inquiétait alors des succès de la linguistique et des études structurales qui s'inspiraient du saussurisme.

L'idiome inclusif se présente comme une « écriture », voire une « ressource typographique ». Or l'écriture alphabétique est un code qui fait correspondre sons et formes visuelles. En revanche, la langue n'est pas un code, mais une institution symbolique : les symboles linguistiques n'ont rien d'univoque ni de fixé, puisque leur signification et leur interprétation dépendent crucialement des contextes, d'où les problèmes – aussi lancinants que mal posés – de l'homonymie, de la polysémie, etc. Réduire la langue à l'écriture est une illusion commune à laquelle les grammairiens antiques devaient déjà leur nom ; en revanche, c'est l'analyse des sons et l'élaboration du concept de phonème qui ont la fin du XVIII^e siècle a permis à la linguistique de se constituer.

Dans sa formulation saussurienne et cassirérienne, un deuxième principe de la linguistique contemporaine rompt décisivement avec la théorie logico-grammaticale de la signification, qui indexait les termes sur des référents sans égard pour l'institution symbolique que constitue le langage : comme il n'est pas un code instrumental, il jouit sa propre légalité et constitue un domaine propre d'objectivité. Aussi Saussure reconnaît-il l'arbitraire et l'autonomie relative du signe, et, contrairement à la tradition aristotélicienne puis scolastique, ne le définit pas par rapport à des représentations mentales ni par rapport à des choses, mais par rapport à d'autres signes.

En revanche, l'inclusivisme maintient une théorie implicite de la référence rigide, tel qu'un signe peut désigner invariablement la même chose en tout temps, en tout lieu et dans tous les mondes. Si Saul Kripke a jadis édifié pour les noms propres la théorie de la référence rigide, l'inclusivisme l'étend à tous les substantifs. Le privilège des substantifs atteste d'une conception référentielle du lexique (et de la langue) dépassée depuis un siècle. Il concorde

avec la théorie indexicale du signe, qui serait une sorte de colophon dont l'index désigne un objet⁸.

Cette sorte de littéralisme est étendue à des morphèmes : par exemple, le *e* serait féminin, comme l'attestent des formes comme *individu.e*. Personne d'ailleurs ne s'arrête au fait que ce suffixe exprime aussi le présent indicatif ou subjonctif.

Le littéralisme impose un sens unique à toutes les acceptions, si bien que le genre grammatical masculin est identifié au sexe masculin, ce qui est discourtois pour les souris, les tortues et tant d'autres, et semble *a fortiori* absurde pour des mots abstraits ou des référents inanimés. Le littéralisme semble précis, et entend s'appuyer sur l'évidence, mais il s'appuie sur des mots ou des morphèmes isolés et ne tient aucun compte de l'indétermination *a priori* du sens linguistique⁹.

Comme tout signe est polysémique, on devra choisir une acception appelée à remplacer toutes les autres, en négligeant la distinction entre les domaines sémantiques propres aux diverses acceptions : par exemple, en informatique, on peut parler sans discriminer personne du *maître* et de l'*esclave*, pour des relations de subordination entre deux systèmes¹⁰. Un électricien peut parler de *fiches mâles*, sans évoquer une quelconque masculinité, d'autant moins que *mâles* est en l'occurrence un féminin, ce qui reste à tout le moins embarrassant pour les enthousiastes du genre¹¹.

En outre, comme une langue est un système caractérisé par plusieurs niveaux et paliers de complexité, on ne peut la réduire à des mots et à des règles. Ses principes d'organisation excluent la possibilité de privilégier une catégorie grammaticale sans se soucier des autres et récusent comme anecdotiques les explications sociologisantes ou psychologisantes qui restent externes.

⁸ Le pointage des objets appartient aux stades prélinguistiques de l'enfant, mais cela n'entraîne pas que les langues soient des codes indexicaux, qui se résumeraient à « pointer du doigt » des référents. Dans une telle conception, tenir compte des contextes deviendrait impossible, alors même qu'ils sont constituants.

⁹ Vouloir affecter une référence « unique » aux différentes acceptions d'un mot conduit à des conclusions intenables, comme en sémantique cognitive on a voulu interdéfinir *ring* (bague ou anneau nasal) et *ring* (enceinte pugilistique).

¹⁰ Cependant, pour le langage Python, un développeur a publié cinq *pull requests*, pour substituer à *master* et *slave* dans la documentation et le code Python des termes comme *leader*, *parent*, *worker*, ou *child* ou d'autres termes jugés plus euphémiques.

¹¹ À l'époque victorienne, il est arrivé qu'on couvre les *jambes* de table pour ne pas les voir nues.

De fait, aucune des grammaires inclusivistes ne se fixe pour but de décrire le système de la langue française. Elles mêlent des considérations touchant une partie du lexique, quelques règles de syntaxe et des graphies, sans s'arrêter aux contre-exemples ni aux usages effectifs. Elles se limitent à la catégorie du genre, aux néologismes (souvent des barbarismes) qui devraient remplacer des emplois usuels jugés peccants, enfin à des règles qui entendent imposer des solécismes. Les autres catégories grammaticales, comme l'aspect, ne sont pas abordées ; non plus que les questions fondamentales de la linguistique, les paliers et niveaux de la description, les structures textuelles, les genres, les discours, le traitement des corpus, etc.

L'inclusivisme diffuse ainsi une conception faussée et appauvrie de la langue. Une régression peut alors affecter non seulement la linguistique, mais la grammaire elle-même, qui dans son domaine d'analyse entendait donner une description aussi complète que possible. Que l'on compare une grammaire inclusiviste d'aujourd'hui et une grammaire du XVIII^e siècle, comme celles de Nicolas Beauzée ou de l'abbé Girard, et l'on pourra mesurer la restriction que pratiquent les grammaires inclusivistes.

Elles passent même du stade prélinguistique au stade prégrammatical. Quelques années avant notre ère, Varron écrivait en effet : « nous disons qu'un mot est masculin, non parce qu'il désigne un être de nature mâle, mais parce qu'il peut être précédé de *hic* ou de *hi* ; et pareillement nous disons qu'un mot est féminin, non parce qu'il désigne un être féminin, mais parce qu'il peut être précédé de *hæc* ou de *hæ* »¹². Cette constatation élémentaire ruine le principe même des grammaires inclusivistes, qui reviennent même à un état antérieur à l'entreprise grammaticale, avant même Denys le Thrace, voire à des conceptions mythiques ou mystiques du langage, comme nous le préciserons plus loin.

Les signifiants linguistiques ne se résument pas à des signaux, et les signifiés d'une langue ne sont pas prédéterminés dans des inventaires fermés comme le seraient les signifiés d'un code de signaux. Or, la sémantique inclusiviste les réduit également à un code dans lequel toute signification pertinente est sexuelle et/ou « genrée ». Le plan sémantique se réduit ainsi à un seul domaine, apparemment obsédant, et les autres domaines sémantiques ne sont pas mentionnés.

¹² Traduction Nisard du *De lingua latina*, Paris, Garnier, 1850, p. 559.

La sémiotique inclusiviste apparie signifiants et signifiés par des règles de production jadis en usage dans les « systèmes experts » : *si* genre masculin *alors* mâle. Elle peut ainsi abolir la différence fondamentale entre usage et mention : par exemple, mentionner ou citer certains mots vaut usage, et l'on a vu plusieurs cas, aux USA comme au Canada, où des enseignants ont été diffamés et suspendus pour avoir mentionné, dans des titres d'ouvrages, le mot *nigger*, lui-même frappé d'un tabou, et dénommé euphémiquement *n-word*.

Le tabou linguistique reste caractéristique des croyances magiques, invocatoires et évocatoires, qui entouraient jadis le langage, et qui s'étendent de la théorie du blasphème à la « cancel culture » (voir Hubert et Mauss, 2019). Il dérive de la sémiotique fruste qui fait de toute langue un code de signaux évoquant rigidelement des référents prédéterminés. Le programme même d'une purification du langage est rendu possible par cette conception sémiotique : si la langue se réduit à un code évocatoire, il suffit d'en changer les règles, comme on pourrait le faire du code Morse ou des pavillons de marine, pour en rectifier les évocations, même limitées au sexe ou au « genre ».

Enfin, une langue ne se comprend que dans le corpus des autres langues qui permet de discerner par contraste ses caractéristiques propres. La méthode comparative dissuade de conférer une portée symbolique à telle ou telle catégorie. L'existence de langues sans genre, comme le persan et le japonais, montre bien que la catégorie du genre grammatical n'a aucun lien nécessaire avec des discriminations de sexe dans la société.

Depuis deux siècles, les grammaires du français ont été intégrées à la linguistique française, elle-même partie de la linguistique générale. Toutefois, comme les principes sémiotiques de la linguistique sont négligés par l'inclusivisme, il restaure en fait des conceptions prélinguistiques du signe.

3. La déconstruction de la sémiotique

C'est donc un examen des conceptions du signe linguistique qui s'impose à présent. Philippe Monneret, préfacier de la grammaire inclusiviste la plus radicale parue à ce jour (Alphératz, 2018), conteste l'arbitraire du signe et invite à « un nouveau voyage en Cratylie » (p. 3). Il prime le symbolisme des phonèmes et des graphèmes, indépendamment de la structure linguistique propre à la double articulation du langage qui définit les signes linguistiques comme des morphèmes (composés de phonèmes – éventuellement notés par

des graphèmes). Or, la sémiotique des phonèmes et celle des morphèmes diffèrent, car les phonèmes sont des signaux, les morphèmes sont des symboles. Dès que l'on attribue une valeur symbolique aux phonèmes, on quitte la sémiotique de la langue pour des spéculations cryptiques. Elle dépasse alors la phonétique impressionniste et pulsionnelle comme celle de Ivan Fonagy, qui attribue des valeurs cryptiques aux sons — par exemple, la consonne [m] serait un signe « d'oralité »¹³.

La sémiotique des graphèmes diffère encore de celle des phonèmes, puisque l'écriture alphabétique est un code qui ne relève pas du système symbolique de la langue. Or l'écriture inclusive confère en outre une valeur de signal à certaines lettres, le *e* notamment, d'où des graphies comme *moie*, le *e* signalant un locuteur féminin.

Ces divers postulats sémiotiques reposent sur la « déconstruction » explicite du signe linguistique par Lacan (dès 1954) qui autonomise le signifiant en considérant la ligne continue parfaitement apocryphe qui le sépare du signifié dans le *Cours de linguistique générale* de Saussure comme une « barre de fraction ». Cette séparation du signifiant sera ensuite légitimée, dans le domaine de l'écrit, par Derrida dont la *grammatologie* (1967) se pose en alternative de la sémiologie¹⁴ et fait de l'écriture la clé de la compréhension du

¹³ Kristeva s'appuyait sur ce codage, « sans passer par des morphèmes identifiables » ; voir l'auteur, 1989 : 24-25. L'infrasymbolique donne l'illusion du fondamental, et surtout il échappe à la rationalité — comme aux règles linguistiques. Il a connu un essor constant avec les programmes de désymbolisation. La glossolalie s'était banalisée à la fin du XIX^e siècle dans les mouvements charismatiques et spiritistes. Au début du siècle suivant, elle a été théorisée par un fondamentalisme futuriste. Couleurs, formes, sons, signes jugés élémentaires donc fondamentaux sont recherchés par Kandinsky, Malevitch, Klee. Le mouvement Dada est une des premières ébauches d'un lettrisme renouvelant une tradition ésotérique de « grapholalie ». Il fut lié au radicalisme politique, dérivant vers l'anarchisme ou le futurisme fascisant. Après la Seconde Guerre mondiale, le lettrisme et l'hypergraphisme d'Isidore Isou furent prolongés par Guy Debord qui créa l'Internationale lettriste, transformée ensuite dans l'Internationale situationniste dont se réclame encore de nos jours le Comité invisible.

¹⁴ Derrida substitue littéralement la grammatologie à la sémiologie : « Par une substitution qui ne serait rien moins que verbale, on devrait donc remplacer *sémiologie* par *grammatologie* dans le programme du *Cours de linguistique générale* » (1967 : 74). D'emblée Derrida réécrit donc Saussure et insère le mot *grammatologie* dans une citation de Saussure : « Nous la nommerons [grammatologie]... Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera ; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la [grammatologie] seront applicables à la linguistique (p. 33) » (*ibid*). La nouvelle « linguistique » grammatologique détruit donc le langage, sous l'autorité de Heidegger : « Est-ce qu'une linguistique moderne, c'est-à-dire *une science de la*

langage. Derrida inaugure ainsi la déconstruction comme programme délibérément hostile à la rationalité scientifique, en appliquant le principe heideggérien que « la science ne pense pas ». On sait que « déconstruction » est une transposition euphémique de « *Destruktion* » chez Heidegger.

La déconstruction du signe, son atomisation en sons et subsidiairement en lettres, permet de transformer la langue en une sorte de code cryptique où les sons et les lettres seraient doués d'une signifiante propre. Cela élude les complexités de la sémiologie textuelle et de son interprétation et permet d'instaurer ou de restaurer le littéralisme propre aux codes.

Répétant le geste spectaculaire de Heidegger contre Cassirer, Derrida se propose ainsi d'en finir avec l'essor des sciences de la culture, inspirées tant par Saussure que par Cassirer, en récusant leurs principes sémiotiques dont le structuralisme montrait alors la fécondité. Comme la linguistique jouait alors un rôle éminent, largement reconnu par des auteurs comme Jakobson et Lévi-Strauss, il lui oppose sa critique du « logocentrisme », notion forgée par Ludwig Klages, essayiste et graphologue nazi. Cette critique elle vise tout à la fois la phonétique — premier fondement de la linguistique historique et comparée, et le *logos*, entendu comme rationalité discursive, au profit d'un irrationalisme de principe (voir l'auteur, 2021).

L'écriture alphabétique même est ainsi déliée des phonèmes qu'elle note et les ponctuations sont elles aussi déliées des traits prosodiques : par exemple le point médian ne peut être vocalisé par une pause. Créée par Tristan Bartolini et aussitôt primée, la première police épicienne composée de caractères non genrés est fort décorative et rappelle ceux du guèze, mais reste toutefois impossible à prononcer.

Sans égards pour la tradition culturelle en constante évolution, réduire la langue à un code institué donc oppressif ouvre la voie à une lutte militante : on pourra destituer un code oppressif en imposant un code subversif. Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, Barthes proclamait : « Le langage est une législation, la langue en est le code. Nous ne voyons pas le pouvoir qui est dans la langue, parce que nous oublions que toute langue est un classement, et que tout classement est oppressif [...]. Dans notre langue française [...], *je suis obligé de toujours choisir entre le masculin et le féminin, le neutre ou le complexe me sont interdits* [...]. La langue, comme performance de tout

signification brisant l'unité du mot et rompant avec sa prétendue irréductibilité, a encore affaire au "langage" ? Heidegger en douterait probablement. » (*op. cit.* : 34 ; je souligne).

langage, n'est ni réactionnaire, ni progressiste ; elle est tout simplement fasciste ; car le fascisme, ce n'est pas d'empêcher de dire, c'est d'obliger à dire » (Barthes 1978 : 12-14, je souligne). Ce propos pompeux formule une conception fataliste, jusque-là réservée à l'imaginaire identitaire le plus fanatique, comme celui de Heidegger. Par des glissements successifs, la confusion des règles linguistiques avec une législation, par l'affirmation qu'un pouvoir, naturellement « oppressif » est « dans la langue » devenue une force destinale, par le constat infondé que le locuteur doit toujours choisir entre masculin et féminin, alors que toutes sortes de mots sont neutres ou n'ont tout simplement pas la catégorie du genre, elle crée le binarisme qu'elle dénonce, pour aboutir enfin à une dénonciation routinière du fascisme. Si après cela Barthes ne s'est hélas pas contenté d'un noble silence antifasciste, il a accrédité l'idée que la dérégulation de la langue aurait d'emblée une mission émancipatrice.

Barthes prenait alors pour référence théorique, rappelée en première phrase du *Manuel d'écriture inclusive* édité par « l'Agence de communication d'influence » Mots-clés, la conception du *discours* formulée par Michel Foucault¹⁵ : « Le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer » (Haddad, 2019 : 4, citation tirée de *L'ordre du discours*, 1971, p. 12). Cette conception dogmatique et purement polémique du discours transforme la langue en champ de bataille où s'affrontent des luttes d'influence, pour prendre le pouvoir. Pourtant, seuls les tyrans conçoivent la langue comme le lieu du pouvoir politique¹⁶.

Dans le domaine des sciences, la déconstruction prône le relativisme : chacun sa vérité, et même chacun ses faits (alternatifs). « C'est mon choix ! » devient le critère du réel, et le préjugé devient le critère du vrai. *Je crois, donc c'est vrai* fonde l'empire de la post-vérité et alimente un complotisme florissant. Dans cette irrationalité consensuelle, la notion même de vérité scientifique se voit exclue : il n'existe que des divergences idéologiques et politiques, et la science n'est plus que la version des faits imposée par le

¹⁵ Barthes en était alors fort proche.

¹⁶ Or, du babil enfantin à la littérature, la langue est aussi un espace de liberté, d'innovation, de création. Pourquoi, par exemple, la structure de la syllabe, qui obéit à des normes strictes, entraverait-elle la création poétique, alors même qu'elle en est le matériau ?

Pouvoir (selon Foucault). La neutralité axiologique des sciences se réduit alors au simple refoulement d'un propos politique¹⁷.

4. Qu'est-ce qu'une grammaire *queer* ?

Il sera illustré ici par les grammaires *queer*. La notion de « queer », omniprésente dans la littérature inclusiviste, reste indéfinissable, échappant ainsi à la rationalité et à la contradiction, comme tant d'autres notions déconstructives, depuis la « différence » selon Derrida¹⁸.

À la différence de la grammaire traditionnelle (et des grammaires *queer*), la linguistique n'est pas une discipline normative mais descriptive. Elle a intégré les acquis des grammaires qui la précédaient depuis vingt siècles pour mettre en œuvre un projet scientifique d'ampleur, comparatif et historique.

En revanche, les grammaires *queer* ne tiennent pas compte des autres langues et réécrivent l'histoire du français en fonction de leurs objectifs militants (cf. Dister et Moreau, 2019 ; Grinshpun, *infra*). Dans « Au-delà de l'écriture inclusive : un programme de travail pour la linguistique d'aujourd'hui » (Abbou et al., 2020), des partisans de l'écriture inclusive jugent ainsi une tribune critique, signée, entre autres, par des collaborateurs de ce numéro : « Cette tribune traduit la crainte de voir leur discipline, les sciences du langage, dépassée par les usages langagiers des locutrices et secouée par les grammaires non binaires qu'élaborent les mouvements queer ».

¹⁷ Cela dépasse le sociologisme à la Bourdieu : « Toute connaissance est le produit d'une situation historique, qu'elle le sache ou non. Mais qu'elle le sache ou non fait une grande différence ; si elle ne le sait pas, si elle se prétend "neutre", elle nie l'histoire qu'elle prétend expliquer, elle est idéologie et non connaissance. » Christine Delphy, « Pour un féminisme matérialiste », in *L'ennemi principal*, T. 1, éditions Syllepse, 1998, (2002 pour la deuxième édition), p. 274.

¹⁸ Voici une définition récente dans une fiche de poste mis au recrutement : « Le *queer*, comme point de départ d'un positionnement artistique, politique et théorique, trouble les dualités et les oppositions binaires. Il permet de mettre en évidence la violence du régime politique de l'hétérosexualité et son articulation avec les oppressions de genre, de race et de classe. Il convoque une série de déplacements, de formes, d'actes, toute une intelligence collective et sensible, qui se manifestent dans des pratiques de subversion politique, artistique et culturelle du pouvoir. Il permet d'envisager d'autres récits, d'autres chronologies et d'autres modes de réception de l'histoire (...) ».

<https://www.beauxartsparis.fr/fr/chaire/chaire-troubles-dissidences-et-esthetiques>

La linguistique (pourquoi ne pas la nommer ?) serait ainsi dépassée et « secouée »¹⁹. Or, le premier de ces usages inclusifs s'avère une exclusion : les locuteurs sont exclus, puisque dans la grammaire non binaire qui régit cette tribune, le masculin disparaît et ils sont comptés au nombre des locutrices. Tout linguiste peut certes faire part à qui veut l'entendre de ses préférences sexuelles, voire de ses desiderata sentimentaux, mais à titre privé, sauf à instrumenter sa discipline au nom de choix militants revendiqués. Une grammaire décrit les règles et normes principales d'une langue, elle n'a pas pour fonction d'édicter des normes pour « visibilité » des grammairiens *queer*, ce qui la réduirait à un panneau d'affichage pour les *outings*.

Cependant, un code de signaux a été élaboré pour faire correspondre des traits de sexualité et des traits linguistiques : « les parenthèses (aujourd'hui vieilles) sont perçues comme minorisant le *e* qu'elles contiennent et partant, tout le genre féminin symboliquement contenu dans ce *e* ; des propositions de visibilité existent également, comme *womanity* (*woman / humanity*) ou *herstory* (*history*) » (Abbou, 2013 : 5). Toutefois, *man* dans *mankind* ne renvoie pas à l'homme (au *man* de l'anglais actuel), mais à l'équivalent de *on* (*man*) dans les langues germaniques, *his* dans *history* n'est pas un morphème, mais une chaîne de caractères peccante dans laquelle l'inclusiviste décèle projectivement un possessif masculin, dans une herméneutique cryptique. L'auteure conclut : « ce tumulte graphique ne cache pas le plaisir de ses auteureuses à jouer de la langue » (*ibid.*)²⁰.

Comme chaque groupe militant de la société du spectacle entend se visibiliser en plaquant des signes de reconnaissances sur les signes de la langue, les grammaires *queer* renchérisent jusqu'à se contredire entre elles. Comme le rappelle justement Alphératz, auteure d'une grammaire trans, l'opposition à la grammaire française, supposée pétrie de masculinisme et d'hétérosexualité, est le seul point de convergence « entre des groupes qui n'ont rien à voir entre eux si ce n'est une conscience du genre et une éthique en lutte contre toutes les discriminations » (Alphératz, 2019 : 72). Ainsi, le terme générique de grammaire *queer* ne saurait-il cacher les divergences entre grammaires *homo*

¹⁹ Militantisme aidant, une étrange tempête s'éleva sur les réseaux sociaux. Le texte en ligne fut bien vite hacké, et il serait déplacé de détailler ici la teneur des tweets et des posts attachés à en discréditer les auteurs.

²⁰ Les exemples abondent, comme celui du linguiste Ely Mermans, « coordinatrice du GRÉEA », s'adressant ainsi à ses correspondants : « Cher·es toustes, ... ».

et grammaires *trans* : tantôt il s'agit de visibiliser les femmes en créant des formes féminines comme *individu.e* ; tantôt de supprimer toute marque du féminin comme dans *illeux* (qui n'est plus *elles* ni *ils*), ou dans *latinx* qui en anglais supprime la différence entre *latino* et *latina*, voire *latines*, qui en espagnol remplit la même fonction. Les uns soulignent, là où les autres effacent. À présent, les grammaires *homo* se contentent de modifier les règles de genre, alors que les grammaires *trans* entendent abolir toute distinction de genre et listent des lexèmes et des morphèmes indécidables et souvent imprononçables²¹. Malgré une hostilité commune au prétendu masculinisme grammatical, comme d'ailleurs au féminisme, jugé « blanc » et universaliste, l'inclusivisme reflète donc des divisions profondes.

Ces contradictions séparent deux étapes de la dialectique déconstructive. La première est l'inversion des valeurs catégorielles, geste de tradition antinomiste et fréquent dans la pensée gnostique : dans les grammaires *homo*, l'inversion des règles d'accord de genre en est un exemple clair. La seconde est l'abolition des valeurs catégorielles, ce qui conduit à l'anomie — et à une insignifiance mystique ou mystificatrice : ininterprétables, les composés des grammaires *trans* en témoignent.

Chaque groupe inclusiviste toutefois cherche dans la langue ou les graphies des indices où son « identité » serait mise à mal ou « invisibilisée » : ce repérage procède d'une projection désirante qui voit du sexe ou du *gender* dans le vocabulaire, la morphologie, la syntaxe, la graphie — sans trop s'aviser que chacun de ces domaines a des règles ou, à défaut, des normes qui font système. Les commentaires généralement indignés servent d'exposé de résultats impossibles à contredire, car la pensée complotiste de la domination voit ses propres traces partout et crée ainsi ce qu'elle dénonce. Les grammaires inclusivistes foisonnent donc sans que rien ne permette de les départager, puisque les objections et les contre-exemples sont jugés déplacés et dépassés.

Les féministes des années 1960-1985 proposaient évidemment des féminisations de noms de métiers, notamment ceux qui s'ouvraient aux femmes, mais n'entendaient pas écrire ou réécrire des grammaires. Avec un humour — à présent disparu — elles parodiaient même le radicalisme

²¹ « Les recherches sur les relations entre pratiques transgenres et langage sont extrêmement rares, mais elles sont particulièrement intéressantes pour illustrer comment la créativité linguistique est sollicitée pour marquer un positionnement identitaire. » (Greco, 2013 : 7).

« linguistique », comme en témoigne encore le réjouissant *Mersonne ne m'aime*, romance policière de Nicole-Lise Bernheim et Mireille Cardot (1978).

5. Fabrique de la langue et magies du langage

Fixer soi-même les règles d'une langue, c'est cependant s'arroger un pouvoir exorbitant et qui dépasse l'action politique²² pour toucher à la mystique (cf. Rastier, 2020c). Adam et Ève ont jadis imposé leurs noms aux choses en assumant la dignité d'onomatothètes.

La créativité revendiquée des grammairiens *queer* montre que leurs auteurs se posent en nouveaux Adams et surtout en Èves futures. En créant de nouveaux mots, de nouvelles règles, de nouvelles graphies, ils n'entendent pas seulement changer la langue mais changer le monde (social) dont elle serait le décalque vicié ou vicieux. D'où les néologismes : l'identité étant affaire de mots, la transidentité sera affaire de néologismes, barbarismes, solécismes et cacographies qui tous tendent vers un objectif commun, la formation d'une *translangue* qui revivifie la magie du langage.

Le retour aux conceptions magiques du langage se traduit dans trois domaines.

(i) Le premier est celui de l'évocation : le mot suscite la chose, et donc le *e* pourra susciter la femme. La performativité théorisée par Butler, créatrice de la théorie du genre, n'est pas seulement reprise de Lyotard, elle renvoie à la théorie sacramentelle médiévale : dire c'est vraiment faire.

(ii) Le deuxième est celui du tabou : après avoir créé des formes féminines, on supprimera des formes masculines. Ainsi dans la contre-tribune de *Mediapart*, les collègues (hommes et femmes) parlent d'eux au féminin, et s'adressent de même à ceux qu'ils critiquent, dont l'auteur de ces lignes. La disparition du masculin s'apparente ici à la *cancel culture*, transposée ici aux règles d'usage.

(iii) Le troisième est celui du cryptage et du décryptage par la création de codes de signaux. Yana Grinhspun a documenté plus haut les spéculations d'Eliane Viennot. Par exemple, pour la première fois dans l'histoire des

²² Principe fondamental de l'économie contemporaine, la dérégulation s'étend du monde économique au monde social, notamment par le biais d'internet. Les grandes firmes entretiennent l'individualisme asservi du client-roi par la *customisation* qui donne à chacun l'illusion de fixer ses propres règles.

spéculations cryptiques sur le langage, l'accent aigu se voit comparé et assimilé à un pénis : « l'homme se caractérise par un petit quelque chose en plus, qui monte quand il est dur » (Viennot, 2018 : 18)²³.

Quant à l'alternance des rimes masculines et féminines, elle « traduit l'idéal hétérosexuel des rapports humains » (p. 19 ; hélas, *homme* est une rime féminine.). Ainsi, non seulement la dénomination de rimes relèverait de la sexualité, mais leur alternance constituerait une promotion de l'hétérosexualité. Le poème de La Fontaine sur *La captivité de Saint Malc* cachait-il donc un éloge de l'hétérosexualité ? Comme il est écrit à rimes plates, on pourrait arguer avec plus de vraisemblance encore que les vers appariés, tantôt à finale dite féminine, tantôt à finale dite masculine, forment des couples de même sexe, alternativement lesbiens et gays. Comme le langage et la réalité se confondent, Mme Viennot peut même affirmer que des mots sont « bisexuels » comme 'amour' (p. 81), et que ceux qui ont changé de genre sont « trans » (p. 81)²⁴. Bref, la casuistique des catégories LGBTQIA+ se voit plaquée sur les catégories morphologiques.

D'autres phénomènes cryptiques attestent le caractère ésotérique de l'inclusivisme radical. Ainsi, l'auteure d'une grammaire trans signe Alphéraz, du nom de l'étoile majeure de la nébuleuse d'Andromède — mot qui signifie « Celle qui domine les hommes ». Elle crée une foule de termes et de suffixes trans qui sont autant d'éléments d'une translangue : « *amiralx, digitalx, principalx, certan, écrivax, human, députæ, harcelæ, spécialisæ, bial ou béal* (neutre de beau), *homosexuæ, agenx, inconscienx, présidenx, concubaine, laborantaine, voisaine, civilx, subtilx...* » (2019, passim).

Dans la translangue qui s'édifie, la lettre *x* est privilégiée, en anglais comme en français. En voici une raison, énoncée par les directrices de la maison d'édition iXe, dont Mme Viennot est une auteure vedette : « La lettre sous laquelle elle s'affiche exprime l'anonymat, le classé secret ou classé obscène, l'indifférenciation et la multiplication, le sexe, la sexualité, la potentialité de la sexuaction. iXe endosse cette polysémie troublante en se

²³ On imagine la symbolique passablement torride des diacritiques dans des langues comme le tchègue.

²⁴ On ignore si les 'sentinelles' et les 'gardes-françaises' sont cisgenres ou gays. Jusqu'à présent, ces projections fantasmatiques ne se rencontraient qu'en littérature, chez Genet, notamment, mais avec un humour étranger aux imperturbables grammairiens *queer*.

plaçant par jeu sous le signe neutre de l'algèbre : [iXe = l'inconnue de l'équation] ».

En revanche, la lettre y est absente, pour des raisons qu'éclairait Valerie Solanas : « Le mâle est un accident biologique ; le gène Y (mâle) n'est qu'un gène X (femelle) incomplet, une série incomplète de chromosomes. En d'autres termes, l'homme est une femme manquée, une fausse couche ambulante, un avorton congénital » (2013 : 4).

Les idiomes résultant de l'inclusivisme trans rappellent fort les médiévales langues elfiques du *Seigneur des Anneaux* ou les codes futuristes comme le klingon de *Star Trek*. De même, les alphabets non genrés évoquent des alphabets elfiques comme les *tengwar* de Fëanor et les *cirth* de Daeron. L'inclusivisme n'entend pas pour autant créer une langue imaginaire de plus : il s'agit d'artificialiser la langue pour la rédimmer de son masculinisme et l'améliorer.

La translangue qui en résulte peut être comprise comme une élaboration transhumaniste. Le principal auteur à faire le lien entre postféminisme utopique et transhumanisme avait été dès 1985 Donna Haraway, dans son *Cyborg Manifesto*²⁵. L'artificialisation de la langue « naturelle » par des signaux factices évoque si bien la figure du cyborg que Julie Abbou finit son « Débinariser le genre linguistique. Des déesses aux cyborgs, du grammatical au sémiotique » par le slogan : « Plutôt cyborg que déesse ». Elle reprend ainsi la célèbre formule « j'aime mieux être cyborg que déesse » forgée par Donna Haraway dans son manifeste transféministe²⁶.

Les liens entre le transhumanisme et la tradition gnostique ont été plusieurs fois soulignés²⁷. Ils concordent sur une même scansion de l'Histoire du Salut : la corruption et l'oubli de la condition originelle ; la prise de pouvoir par un Prince de ce monde, démiurgique ou satanique ; la restauration finale par la destruction de ce pouvoir mauvais, dans une perspective généralement

²⁵ Elle est notamment connue pour son *Manifeste cyborg : science, technologie et féminisme socialiste à la fin du XX^e siècle*, essai qui a marqué les premières heures du cyberféminisme, publié en 1985 dans la *Socialist Review*, puis repris en 1991 dans son livre *Simians, Cyborgs and Women: The Reinvention of Nature*, 2007 (tr. fr. « Manifeste Cyborg: Science, technologie et féminisme socialiste à la fin du XX^e siècle », in *Manifeste Cyborg et autres essais* (2007).

²⁶ 2007 : 321. Les références au *Manifeste cyborg* pullulent dans la littérature trans (voir notamment Paul Beatriz Preciado, *Testo junkie*).

²⁷ Voir Jean-Michel Besnier, *Demain les posthumains*, Hachette, 2009 et l'auteur, 2004, 2019.

eschatologique²⁸. Par le biais notamment de Heidegger, qui souligne leur coloration antijudaïque et antisémite²⁹, les schèmes néo-agnostiques se sont multipliés dans le post-modernisme et la déconstruction, chez des auteurs comme Giorgio Agamben.

Dans la société du spectacle, l'obscurcissement par l'oubli devient invisibilisation. Et la scansion gnostique du temps recoupe la conception singulière de Mme Viennot concernant l'histoire de la catégorie du genre en français, puisqu'elle se voit scandée par les étapes d'une invisibilisation des femmes, due aux grammairiens masculinistes, puis par une libération inclusiviste en cours.

Le Diable rôde cependant dans l'historiographie gnostique. Récusant des linguistes critiques à l'égard de l'écriture inclusive, Mme Viennot commence sa tribune *Le retour du péril mortel !*, l'en précisant que « le covid (oui, LE covid) continue de faire rage » (2020), et, contrairement à l'usage recommandé par l'Académie, elle masculinise cette maladie assez dangereuse pour ne pas rester au féminin. Puis elle précise que « l'Homme laisse ses sales pattes partout ! », et partant de cette exclamation, on sera en droit de voir le Mâle ou le Mal partout, jusque dans les diacritiques. La majuscule essentialise une puissance mauvaise et universelle, bref le Prince de ce Monde.

Ainsi les linguistes qu'elles récusent auraient-ils vendu leur âme au Diable, puisqu'elle voit parmi eux « trois quarts de retraité·es qu'on imagine tout à fait déboussolé·es devant ce #MeToo linguistique, et prêt·es à vendre leur âme au Diable »³⁰. Mais quel Diable ? : « Au Diable, c'est-à-dire à ceux qui mènent la danse ». Leur procès inquisitorial commence, « car parmi les 4 qui *avouent* (je souligne) avoir rédigé la tribune », elle ne mentionne que deux noms de tradition ashkénaze, puis elle cite un nom séfarade parmi les dizaines de signataires. Le complot judéo-masculiniste prend corps quand elle rappelle que ces trois collègues animent un blog qu'elle juge « antiféministe ». Ainsi le

²⁸ Voir Jean Doresse, « La Gnose, origines des sectes gnostiques », dans *Histoire des Religions*, Tome 2, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1972, p. 389-393 : « L'oubli de la condition originelle est une image spécifiquement gnostique. (...) La découverte du principe transcendant à l'intérieur de Soi-même constitue l'élément central de la religion gnostique ».

²⁹ Elle est traditionnelle depuis les premiers hérésiarques gnostiques, Marcion et Valentin. Ces auteurs excluent une grande partie de l'Ancien Testament. Certaines sectes, comme les Naasséniens, assimilaient à Satan le Dieu judaïque.

³⁰ Mme Viennot, dument retraitée, ne prononce pas ici une autocritique. Elle se réclame d'un « #MeToo linguistique », comme s'il fallait dénoncer des particularités de la langue française au même titre et avec la violence accusatrice qui vise des violeurs présumés.

Diable se cache-t-il dans des détails³¹ sur lesquels il serait discourtois de s'appesantir.

6. Linguistique interne et linguistique externe

Saussure distinguait à bon droit linguistique interne et linguistique externe. La première s'attache à décrire le système de la langue, la seconde tient compte des facteurs extralinguistiques, sociologiques ou psychologiques, qui accompagnent son évolution. Ainsi, quand Bourdieu dans *Ce que parler veut dire* estime à bon droit que le langage est un phénomène social, il ébauche une sociologie du langage ; toutefois, cette sociologie ne tient aucunement compte de la diversité des langues, dans le temps comme dans l'espace, qui reste le problème constitutif pour la linguistique. En bref, ce que Saussure nomme la linguistique externe n'est pas à strictement parler de la linguistique : les phénomènes sociologiques ou psychologiques ont certes leur importance, mais il s'agit de corrélats et non de causes, si bien qu'aucune discipline externe, si militante soit-elle, ne peut imposer son agenda à la linguistique.

Dans leur « Programme pour la linguistique », les dizaines de signataires d'une tribune inclusiviste sur *Mediapart* (Abbou et al., 2020) entendent passer outre la linguistique interne, et critiquent ainsi un *memorandum* critique sur l'écriture inclusive : « Ses signataires voudraient confiner la linguistique en dehors du social, du politique et du médiatique en rêvant ainsi d'une discipline sans ancrage dans le réel langagier de leur époque, et en faisant passer leur propre position idéologique pour de la neutralité » (je souligne).

Rappelons que la linguistique est étrangère au « médiatique » ainsi essentialisé en critère du réel, et que son objet est panchronique : la linguistique latine est aussi de notre époque. Certes, progressivement, au cours du demi-siècle qui vient de s'écouler, l'analyse du discours politique est devenue une analyse politique du discours. La description de la langue put alors faire place à des commentaires médiatiques prodiguant des affirmations militantes. La neutralité axiologique, telle que l'a décrite Max Weber, demeure pourtant une

³¹ Des inquisiteurs jadis évoquaient : la « Synagogue de Satan », le « Sabbat des sorcières ». Dans certains corpus de l'entre-deux-guerres, et dans la tradition de l'antisémitisme archaïque, *Teufel* renvoie collectivement aux Juifs. Par exemple, sans même évoquer *Mein Kampf* ou les *Cahiers noirs* de Heidegger, le roman *Der Giftpilz*, écrit en 1938 par Julius Streicher, créateur de *Der Stürmer*, torchon antisémite, dénonçait dans le Juif le « diable sous forme humaine ».

condition d'objectivation : les sciences de la culture ont pour fonction d'infirmier et non de confirmer des convictions ou des préjugés, elles ne sont pas le lieu et encore moins le prétexte de leur exposition.

La notion même de science disparaît alors, car faute d'hypothèses entre lesquelles on pourrait trancher par un protocole méthodologique, tout se résume à des divergences « idéologiques et politiques » (selon les signataires de la tribune de *Mediapart*). Ceux qui objectent deviennent des opposants, les opposants des adversaires, voire des ennemis. Leurs objections sont méprisées, et un collectif inclusiviste mixte récuse ainsi un groupe de linguistes tout aussi mixte, en employant un féminin générique pour les deux groupes : « Nous sommes navrées qu'elles offrent de la linguistique une vision rabougrie, nous sommes ennuyées par leur prétention à dicter l'usage - en complète contradiction avec leurs propres travaux -, nous sommes pantoises devant leur renoncement à se saisir des problèmes auxquels les francophones cherchent aujourd'hui des solutions ».

Il semble ainsi clair pour ces collègues que décrire les usages revient à les dicter, que les francophones s'enthousiasment devant la multiplication des dialectes inclusifs. L'exposé des sentiments offensés se substitue à l'argument (*navrées, ennuyées, pantoises*) et la critique n'est que péjoration métaphorique (*rabougrie*).

Faute de fondement épistémologique et de validation méthodologique, les affirmations militantes ne peuvent être contredites : le champ académique devient alors le lieu d'un affrontement entre anciens prétendus et modernes autoproclamés, au détriment de l'objet oublié. Faute d'objectivation et de médiation par l'objet, il ne reste que la polémique, indépendante de la teneur des arguments que l'on évite.

Dans un récent plaidoyer en faveur des études militantes (postcoloniales et postféministes) comme paradigme polyvalent des sciences sociales, la philosophe Magali Bessone évoque ainsi un « tournant copernicien » : « Ce à quoi on assiste, et qui provoque la panique morale des puissants, peut se comprendre, c'est l'hypothèse faite ici, à la fois comme une révolution scientifique et comme une révolution politique, parce que les deux sont indissociables dans les sciences humaines et sociales » (Bessone : 2020).

Toute autre perspective sera donc d'emblée scientifiquement périmée et contre-révolutionnaire, car l'auteur conclut : « le monde d'après est déjà là : les monstres, et leurs derniers gémissements, disparaissent avec le clair-obscur »

(*ibid.*). Dans les mythes héroïques, un monstre vaincu ne peut que gémir et ne saurait formuler d'objections. Je me suis donc ici borné à quelques observations, car « le monde d'après est déjà là ». Le « tournant copernicien » annoncé se résume en effet à l'abandon de l'ambition scientifique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABBOU J. (2013), « Pratiques graphiques du genre », numéro spécial Langage et pratiques « transgenres », *Langues et cité* (édité par la DGLFLF), numéro 24, p. 4-5.
- ABBOU J. (s.d.), « Débinariser le genre linguistique. Des déesses aux cyborgs, du grammatical au sémiotique », snld, en ligne : https://www.academia.edu/22448172/D%C3%A9binariser_le_genre_linguistique_Des_d%C3%A9esses_aux_cyborgs_du_grammatical_au_s%C3%A9miotique
- ABBOU J. et al. (2020), « Au-delà de l'écriture inclusive : un programme de travail pour la linguistique d'aujourd'hui », *Mediapart*, en ligne.
- ALPHERATZ (2018), *Grammaire du français inclusif*, Paris, Vent Solars, Préface de Philippe Monneret.
- ALPHERATZ (2019), « Français inclusif : du discours à la langue ? », *Le discours et la langue* 11.1, p. 53-74.
- BESSONE M. (2020), « Antiracisme : la guerre des facs n'aura pas lieu », *AOC*, 7 septembre 2020.
En ligne : <https://aoc.media/opinion/2020/09/07/antiracisme-la-guerre-des-facs-naura-pas-lieu/>
- BARTHES R. (1978), *Leçon*, Éditions du Seuil, Paris.
- DERRIDA J. (1967), *De la Grammatologie*, Paris, Éditions de Minuit.
- DISTER A. et MOREAU M.-L., (2019), « L'accord de proximité dans l'écriture inclusive. Peut-on utiliser n'importe quel argument ? », in Anne Dister et Sophie Piron (dir.), *Les discours de référence sur la langue française*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint Louis, p. 351-378.
- HADDAD R. (dir.), (2019), *Manuel d'écriture inclusive*, Paris, Agence de communication d'influence Mots-Clés.

- HARAWAY D. (2007), *Des singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature*, Arles, Actes sud.
- HUBERT H. et MAUSS M. (2019), *Esquisse d'une théorie générale de la magie*, suivi de *L'origine des pouvoirs magiques*, Paris, PUF.
- GRECO L. (2013), « Féminin, masculin : la langue et le genre », numéro spécial Langage et pratiques « transgenres », *Langues et cité* (édité par la DGLFLF), numéro 24, p. 5-7.
- MANESSE D., & SIOUFFI G., (dir.) (2019), *Le féminin et le masculin dans la langue. L'écriture inclusive en questions*, Paris, ESF sciences humaines.
- MERLIN-KAJMAN H. (2003), *La langue est-elle fasciste ? Langue, pouvoir, enseignement*, Paris, Seuil.
- MONNERET P. (2003), *Le sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation*, Honoré Champion, Paris.
- RASTIER F. (1989 [2016]), *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
- RASTIER F. (2018), *Faire sens. De la cognition à la culture*, Paris, Classiques Garnier
- RASTIER F. (2020a) « Écriture inclusive et exclusion de la culture », *Cités* n°82, 2020/2, p. 136-148.
- RASTIER F. (2020b) « Écriture inclusive et séparatisme linguistique », *Mézetulle*, mai, en ligne : <https://www.mezetulle.fr/ecriture-inclusive-et-separatisme-linguistique/>
- RASTIER F. (2020c) « Vestiges de l'Amour et mystiques du genre », *Mézetulle*, avril 2020, en ligne : <https://www.mezetulle.fr/vestiges-de-lamour-et-mystiques-du-genre-par-francois-rastier/>
- RASTIER F. (sous presse), « Heidegger, Cassirer et les sciences de la culture », in Faye, E. et al. (dir.), *Depuis Davos : Cassirer et Heidegger aujourd'hui*, Paris, Kimé.
- SZLAMOWICZ J. (2020) « L'inclusivisme est un fondamentalisme », *Texte !* [En ligne], Volume XXV- n°1-2 (2020).
- SZLAMOWICZ J. & SALVADOR X.-L. (2018), *Le sexe et la langue*, Paris, Ed. Intervalles.
- SOLANAS V. (2005) *SCUM Manifesto*, Paris, Zanzara athée.
- VIENNOT É. (2018), *Le langage inclusif : pourquoi, comment*, Paris, iXe.
- VIENNOT É. (2020) « Le retour du péril mortel ! » Post page Facebook, 19 septembre 2020 : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100015745391001>

VIENNOT É. (2019), « Genrer, dégenrer, regenrer : la langue, un terrain de lutte pas comme les autres », in Christine Bard et Frédérique Le Nan (dir.), *Dire le genre. Avec les mots, avec le corps*, Paris, CNRS Édition

Aspects problématiques de l'écriture inclusive pour l'épistémologie linguistique

Jean Giot¹

A partir d'un corpus constitué d'extraits de revues spécialisées (linguistique, analyse de discours) et d'annonces prélevées sur internet, on proposera une analyse morpho-phonologique d'exemples d'écriture inclusive appelant des considérations différentes (*lect-eurice*, *lect.eur.rice*, *sourx*, *iels*, p.ex., voire des accords dits de proximité). On fera ressortir des ruptures de régularités du *système* d'écriture susceptibles d'en compromettre une acquisition cohérente dans l'enseignement de la lecture et de l'écriture, notamment sous l'angle des connaissances présupposées. A titre accessoire, s'en trouveront mis en évidence, chemin faisant, des déterminismes imaginaires, mais configurés en idéologies, pesant sur des doctrines de l'écriture dite inclusive.

L'écriture inclusive² mêle, en fils de trame et de chaîne, matières et teintes différentes, intellectuellement, imaginativement, socialement, axiologiquement. Les textes qui l'exposent, comme tout texte, appellent des parcours interprétatifs complexes. En aborder des aspects limités est une opération à la fois de réduction et d'abstraction : il n'y a de science, écrit Bachelard dans *La formation de l'esprit scientifique* (1938), qu'à ces deux conditions, qui vont contre l'opinion. Cette opération, difficile, susceptible d'erreurs, on s'y essaiera. Car, écrit-il (*op.cit.* : 14) : « Quoi qu'on dise, les problèmes ne se posent pas

¹ Professeur émérite, Université de Namur. Spécialiste de linguistique française, d'épistémologie des sciences du langage, phonétique et aphasiologie, co-éditeur scientifique de la collection *Transhumances* aux Presses Universitaires de Namur.

² Nous remercions S. Gay, R.-L. Le Goff, F. Rastier, C. Verdonnet. Le présent texte n'est imputable qu'à son signataire.

d'eux-mêmes.[...] S'il n'y a pas eu de question, il ne peut y avoir connaissance scientifique. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit ». On commencera par décliner, autant que faire se peut, tels principes qui inspirent la réflexion.

1. Postulats

1.1. Arbitraire

« Flexible, en effet, toujours, le féminin / à chaque fois, légèrement, pense le présent » : Sappho³ parle ici, commente Antoine Berman (1999: 82),

du rapport que le Féminin entretient avec le Présent. Ἐὐ θῆλυ, ce n'est pas « la femme », mais « le féminin », le neutre de l'adjectif grec correspondant. Sappho ne dit pas : la femme ne songe qu'au présent, mais : le Féminin entretient un rapport essentiel avec la Présence et l'Absence⁴.

Ce neutre grec à ce sujet et en cette traduction expose l'arbitraire saussurien des langues, soit une contingence: il n'est pas nécessaire que ce soit comme c'est et il n'est pas nécessaire que ce soit autrement que ce n'est. Ou encore, « en allemand, “l'homme” ne dispose que du masculin [...] en tant qu'être humain (*der Mensch*) [ou...] en tant qu'être sexué (*der Mann*) [...], la femme, elle, peut, dans le registre symbolique de la langue allemande, se mouvoir dans un espace qui varie du féminin (*die Frau*) au masculin (*der Mensch*) et au neutre (*das Weib*) » (Altounian, 2003 : 41)⁵. Ainsi sont ouverts, sur la rigueur de conditions formelles contingentes, conjuguant incomplétude et cohérence, des possibles sémantiques infinis, des discours et des herméneutiques, des transmissions aussi⁶. Exigences de forme et ressources de

³ Fragment 27, traduction Deguy (1966), *Actes*, P., Gallimard, p. 145.

⁴ Berman ne dit pas que « le féminin » soit un neutre en français. Suivant Charaudeau (2019 : 112), on pencherait pour un exemple de typification.

⁵ Alors la langue de Freud écrivain en traverse les distinctions comme sa traductrice le montre dans cet ouvrage, et les dit dans une forme sensible à sa langue, p.ex. : « ...wenn das Weib um Liebe wirbt... », allitération dans un vers de quatre pieds au rythme ascendant. La forme phonique de ce propos (le dira-t-on sous le « charme » de *das Weib*?) éprouve phonématique et syllabité formelles de la langue qui le supporte.

⁶ Le temps de la transmission sémiotique est « une forme de temporalité propre aux objets culturels qui ne se confond ni avec le temps physique ni avec celui de l'histoire » (Rastier, 2001 : 283).

réinventions requièrent qu'y soient conduits les nouveaux venus en humanité. D'une telle tâche, on tentera de tenir compte.

1.2. Forme

Par exemple : « gracier, impossible fusiller », plutôt que « gracier impossible, fusiller », selon l'exemple donné par Evguénia Guinsbourg dans ses souvenirs du Goulag. Où l'on voit qu'il importe de pouvoir tabler sur un usage partagé des règles qui gouvernent l'interprétation de la place d'une virgule (S. Prokhoris, 2016: 60).

Dans les limites du présent texte, on s'en tiendra aux requisits formels de langue ou de sémiotique des écritures. Des aperçus s'ouvriront certes, *ipso facto*, vers les discours, on tendra à ne pas s'y engager. D'autres auteurs y sont compétents.

1.3. Non-ontologie

C'est plus communément dans des interprétations négatives que se lancent les non-spécialistes, suivant d'ailleurs, comme le rappelle Spitzer, l'exemple de Cicéron, qui inférait de l'absence du mot *ineptus* (« inapproprié », « indécent ») en grec l'incapacité des Grecs à concevoir la notion de bienséance (A.Steuckardt, in Spitzer, 2014 : 12).

Le présent propos écarte toute ontologie : le langage détache de l'ordre des choses, des propriétés sensibles comme de crispations sociologiques — de leurs mantiques duales, sinon en duel (homme / femme, sexe / genre, et autres yin / yang popularisés), revêtues d'évidences axiologiques acritiques, ignorantes de qui ne leur ressemble pas⁷.

Les conceptions véhiculées par l'écriture inclusive voient la connaissance comme une représentation du réel⁸ et le langage comme un instrument idéographique la notant. Pareille conception impose une analogie entre ces

⁷ Dans l'expression « rendre les femmes visibles », le collectif comme totalité est problématique. Parmi les innombrables travaux d'anthropologie susceptibles d'en compromettre la pertinence empirique, on pourra lire Désveaux (2013), et revenir à un linguiste (Kroeber, 1909). Pour ce qui le rendrait irrésoluble dans la grammaire, voir J. Coursil (2015 : 187 et sv) : le point de vue adopté pour qualifier une totalité suppose un observateur externe, illusoire car nécessairement en situation d'entendant, donc en dialogue.

⁸ Voir pourtant Quine (1993) sur l'inscrutabilité du référent, sous l'angle des sciences. Sous l'angle critique de la psychanalyse, e.g. Prokhoris (2016 : 89) souligne que, « en matière de normes du genre en particulier », « ce que recouvrent ces notions — masculin, féminin — ne saurait se voir défini une fois pour toutes ».

représentations et les objets et une supposition d'adéquation, sinon de transparence du langage, à des référents dont elle garantit l'exactitude, nécessaire à la vérité du dit.⁹ Il y a, dans cette croyance à une évidence référentielle, une similitude avec les pratiques magiques (Rastier, 2007 : 7-8). Mais l'épistémè saussurienne a ouvert « de façon jusqu'alors inouïe » une possibilité de « concevoir l'autonomie du sémiotique », selon un mode spécifique de scientificité, indépendamment de telles représentations comme de « prétendus référents qui ne sont que des préjugés macroscopiques de l'ontologie substantialiste de 'bon sens' », écrit Rastier (2013 : 16; 24). Alors, le sens, non gagé sur des objets ou des représentations, « n'est pas doté d'une identité à soi qui définirait un noyau de sens invariant et primordial » (Rastier, 2005a: 6), mais est *analysable*. A une tradition logique et ontologique, isolant « le mot [et le morphème, comme celui dit de féminisation] dans son rapport avec son référent, la phrase dans son rapport avec un état de choses, le texte dans sa relation avec un monde », il semble utile, indique Rastier (2005b :19), de substituer une tradition rhétorique et herméneutique, celle où le signe saussurien est toujours à interpréter et à distinguer. Le problème de la référence se réduit alors à celui de la construction de l'impression référentielle, induite par la transdéfinition des « mots » en langue (les paradigmes où ils se définissent relativement), par les conditions formelles de langue, notamment syntaxiques, qui orientent les parcours interprétatifs, par les genres discursifs (juridique, religieux, scientifique, etc.) accompagnés des quasi-rituels que sont leurs pratiques interprétatives respectives,¹⁰ par les usages où s'insère toute

⁹ Pourtant, Saussure (2002 : 230) : « Si un objet pouvait, où que ce soit, être le terme sur lequel est fixé le signe, la linguistique cesserait instantanément d'être ce qu'elle est [...] du reste l'esprit humain du même coup, comme il est évident » sous les éclairages, différents, des aphasies et des agnosies, ou du rêve. Judet de la Combe et Wisman (2019 : 89-90) voient dans la croyance en une « désignation prétendument objective de la réalité » une « idée gestionnaire », de gens d'influence, mutilante du langage que l'on voudrait entendre dire « directement la réalité, de manière que cette réalité devienne inévitable ».

¹⁰ L'écriture inclusive, spécialement à travers les dislocations morpho-syntaxiques qui y ont cours, ignore des questions d'interprétation juridique, non seulement celles évoquées par Klinkenberg (2019: 22), mais aussi celles qu'apporte l'écriture numérique (Garapon et Lassègue, 2018) dont le régime graphique impose une nouvelle façon d'envisager les caractères écrits, hors toute référence à l'espace, découplant le traitement des marques graphiques (relever les empreintes de supports matériels en les numérisant) et celui de la compréhension. L'acronyme romain SPQR (*Senatus PopulusQue Romanus*) peut s'y écrire U+0053 U+0050 U+0051 U+0052, écriture qui « ne se produit ni dans un espace corporellement vécu, ni dans un temps collectivement construit » (*ibid.*: 51). « Visibilités » ? Voir aussi Herrenschildt (2007).

pratique sémiotique complexe (et où s'exercent des facteurs de changement linguistique), par des registres axiologiques, évaluatifs (de *bons usages*, de *bonnes pratiques*), ou par l'histoire singulière d'une personne.

Ecrire une langue dans un système sémiotique tire aussi son intérêt de la façon dont cela réserve ses diverses modalités à une *réception* déterminant la constitution du sens. Avec des effets déterminants dans l'enseignement.

Aussi, dans cette dialectique permanente, hors causalités unilatérales, entre appropriation d'un propre et partage d'un commun¹¹ (relatif), hésitons-nous à souscrire sans plus à l'idée d'un « contrat qui impose le même sens (le même minimum de sens, pour chaque être parlant, qui fait que le mot est dit "juste", que ce mot est ce mot) »¹². Dans le même sens, nous semble-t-il, si la différence entre sexe et genre a pu avoir l'utilité de souligner l'emprise d'imaginaires collectifs, cette dualité, hors par exemple une distinction comme celle qu'explique Prokhoris¹³ entre sexuel et sexué, devient réductrice. Surtout, ce qui illustre notre propos relatif au « réalisme » référentialiste, on la voit se figer en se démultipliant selon des critères descriptifs de « réalités » comportementales, et en classant sous des étiquettes de genres divers assignés à des images telles que chacune mérite sa « visibilité » dans des graphies singulières. Ainsi une discussion en clôture du numéro thématique de *Semen* (2018 : 44 ; 133; 135) qualifie l'écriture inclusive de pratiques hétérogènes « visant à construire un langage non discriminant par rapport aux personnes de genre féminin » ou « à neutraliser l'obligation de choix entre le masculin et le féminin, soit pour désigner des groupes mixtes de personnes, soit pour désigner des personnes trans, agenres, des personnes de genre non binaire ou fluide ». Pourtant, un degré d'abstraction élevé des normes de langue favorise le parcours de cas variés; au contraire, leur multiplication et leur diffraction, spécifiquement à chaque « réalité » à « visibiliser », en réduit l'extension et en accroît l'incompréhension mutuelle (sinon l'exclusion réciproque), si l'on peut ainsi dire, soit le contraire de la reconnaissance escomptée. Serait-il impossible

¹¹ Il faudrait nuancer. Ce qui fait la *res publica* (Esposito R., *Communitas*, PUF, 2000 : 19-20) n'est pas un bien commun, mais la *res nullius*, qu'un rite de la Grèce antique figure : lors de la prise d'une ville, le général ordonnait un partage pacifique du butin en retranchant une part, *res nullius*, vouée aux dieux. Impartageable donc, de manquer à chacun. Au sujet d'une langue, on ne saurait développer. Un livre de Paul Celan le signifie : *Die Niemandrose*. Des pratiques langagières montrent là un échec si elles ont pour symptôme de se vouloir chacune *imperium* identificateur et militant.

¹² Houdebine (2000 : 14) dans le cadre d'une controverse.

¹³ *La psychanalyse excentrée*, PUF, 2008 : 128.

qu'une signifiante puisse exister avec nuances hors des graphies censées conformes à des assignations à comportements censés les garantir? Nous préférons un « bougé » de la langue, « sorte de roulis agissant au cœur comme aux bords de toute représentation », se rapportant notamment « à l'écart jamais fixe mais jamais totalement comblé non plus qui sépare celui qui parle de celui qui écoute » (Prokhoris 2014: 169).

1.4. Registres d'analyse

Dans l'ordre phonétique, on a vu ci-avant quant à la diction, transférée à l'écrit, de Freud, comment une écriture littéraire recueille des formes de langue (la formulation d'un théorème requerrait une attention analogue à la forme.) Dans l'ordre morphosyntaxique, on retiendra en ce sens le thème de la bonne formation formelle, sur quoi porte « le différentiel grammatical », distinct de « la division sociale » (Milner, 1989 : 72) et distinct du « correct-incorrec » d'ordre axiologique selon une acception usuelle (*ibid.* : 90), différentiel grammatical définissant un possible et un impossible de langue, distincts de l'attesté et du non-attesté (*ibid.* : 89)¹⁴. Ainsi, la suite fictionnelle « les slictueux toves sur l'alloinde gyraient et vriblaient¹⁵ » est formellement bien formée, les lexies cependant demeurant partiellement inintelligibles : les morphèmes qui supportent les accords, et leur séquence dans les lexies et dans les syntagmes, suggèrent un sens dans ces agencements exactement construits, et compte tenu de leurs paradigmes respectifs, nominaux ou verbaux, où ils sont définis oppositivement. L'écriture inclusive sera ici interrogée prioritairement sous l'angle du différentiel grammatical, au bord du réel de la langue, dont le trait définitoire est la *distinctivité*. Il n'est pas matériel.

1.5. Notions préliminaires

Les *exemples* suivants ne sont pas traités pour eux-mêmes, mais pour illustrer rapidement deux thèmes — *forme zéro et organisation de marques*. Aussi est-il commode de ne pas ajouter, dans ces notations abrégées, l'éventualité d'un neutre¹⁶, et de condenser formes écrites et orales.

¹⁴ Dans son évocation (sans renvoi en bibliographie) de cet ouvrage, Alpheratz (2019 : 67) brouille ces distinctions entre grammaticalité, écart sociologique et qualification axiologique, et efface la priorité fondatrice attribuée au différentiel grammatical (Milner, *op.cit.* : 72).

¹⁵ Extrait de la traduction par Parisot du « Jabberwocky » dans Lewis Carroll, *A travers le miroir*.

¹⁶ Mais quant à cette hypothèse, on suit Charaudeau (2019 : 106-107).

Un phonème ou un morphème dits *zéro* ne sont ni inexistent ni simples absences. Ne rien compter, soit l'ensemble vide (\emptyset), est distinct de compter le rien, soit le singleton de l'ensemble vide ($\{\emptyset\}$), lequel est l'ensemble dont le seul et unique élément est l'ensemble vide¹⁷. Ex.: les marques des signifiés 'singulier' et 'masculin' dans *cri0 ~ cris* ou dans *peti(t)0 ~ petite*, ou la marque de 'présent' par opposition à 'imparfait' dans *nous aim-0-ons ~ nous aim-i-ons*.

D'autre part, il y a homophonie dans la forme *le*, corrélée à sa levée par des structures telles que la lexie (*le livre ~ il le livre*) ou le syntagme (*il le dit stupide ~ il le dit fort bien*) ; des allomorphies contribuent aussi à lever une homophonie (*pot - poterie, peau - pelure*), elles mêmes intégrées dans des paradigmes d'oppositions (*eau/el ~ au/al*).

La forme *le* de l'article est analysable comme composée de <e>, qui amalgame une marque de 'masculin' et de 'singulier', et de <l>, qui marque à la fois 'article' et 'défini'. Celle de *le* pronom amalgame dans <l> les marques des sèmes 'oblique direct non réfléchi'.

Pour l'article : dans la lexie, la valeur sémique 'singulier' se marque de façon discontinue, avec le morphème zéro (*le livre0 ~ les livres*).

Ces exemples abrégés montrent ensemble le fonctionnement systémique de ces quatre modalités de marque de valeurs sémiques (homophonie, allomorphie, discontinuité, amalgame) et de zéro¹⁸.

S'ensuit que l'analyse de l'ensemble des noms déverbatifs */étudiant, étudiante, étudiants, étudiantes/* comme flexion par Pérez et al. (2019 : 11) tient à la condition *sine qua non* qu'il s'agisse de */étudiant0/* dans cet ensemble: on ne voit pas comment un des items fléchis serait dépourvu de morphème flexionnel. Le principe flexionnel implique des types (N et V p.ex.) distincts. Pour chaque sous-ensemble relevant d'un type, un modèle abstrait représente toutes les facettes possibles de la flexion, à l'instar, par convention, de l'infinitif d'un V, p.ex. ici une forme telle que */étudiant/*, qui équivaldrait en quelque sorte à la forme de « genre non marqué en UN » (par opposition à la « forme marquée en UN+0 » (« ancien masculin ») et à la « forme marquée en UNE »

¹⁷ Intuitivement : dans l'écriture de la numération décimale, la suite de chiffres *10* note que l'on compte le rien dans le rang des unités.

¹⁸ Ces figures classiques (Jongen 1993), contribuent à représenter ce qui différencie une langue humaine d'un signal animal (univoquement adéquat entre congénères) par les ambiguïtés qu'elles portent et lèvent à la fois, systématiquement, sans pour autant clore sur un sens, au contraire. En conséquence, elles ne sont pas défaut, mais nécessité, pour une sémiotique de l'écrit, comme le note Klinkenberg (2018 : 74).

(« ancien féminin ») retenue par Van Raemdonck (2019 : 86)¹⁹. Ce qui devrait affecter tout le système « puisque ce sont tous les noms qui sont affectés à une classe de genre » (Gardelle 2019 : 178). Or, selon cette description, la flexion d'un important sous-ensemble du type serait défective quant à la catégorie de genre (p.ex. *pli* ou *échappée*, pour rester dans la sous-classe des déverbatifs). Une règle, qui ne soit pas *ad hoc*, devrait spécifier quelles classes de N relèvent *intégralement de la flexion*. Le principe de simplicité conduit, nous semble-t-il, à renoncer à une telle description. Ce qui n'impose pas de dériver */étudiante/* de */étudiant0/*, dès lors qu'il suffit d'admettre que le genre grammatical, au contraire du nombre, catégorise le lexique en termes en *le* et termes en *la*, équivalamment d'un point de vue logique (Urien, 2017 : 108). Sans que l'un doive générer la dérivation de l'autre: */étudiant0/* et */étudiante/* s'opposent dans la catégorie, et dérivent chacun de la racine verbale. Il reste possible, comme le rappelle Pradalier (2012 : 17) de définir comme base la forme grammaticalement catégorisée féminine, pour connaître la *graphie* de l'autre. Mais, à l'oral, rien n'implique que « la forme de liaison *soit* la forme du féminin » : *grand ~ grand [t] homme* (Angoujard, 2003 : 116).

Ces observations suggèrent l'implication de formes faisant système articulant des distinctions, entre entités « oppositives, relatives et négatives » (Saussure), comme telles « *immatérielles* », qu'il s'agisse de phonèmes ou de morphèmes : éléments différentiels purs, qui constituent un savoir, c'est-à-dire une activité du sujet entendant (e.g. « à l'âge de la bière les hommes vivaient dans les tavernes », où l'on entend ce qui n'est ni là ni ça qui est là (*pierre ~ cavernes*)). « Les valeurs [linguistiques] n'existent pas en soi; elles ne sont rien d'autre que des dispositions de système qui se réalisent sous la forme de chacune d'elles » (Coursil, 2015 : 136). Par ces *différenciateurs* phonologiques,

¹⁹ Cette proposition est différente de celle de Pradalier (2012 : 10-12), parlant de « genre épïcène », aussi dit « hyperonyme » ou « ambigène » ou « bivalent », servant à la fois « à dire la non-distinction sexuelle » et à « représenter l'intersexué?e », et que, néanmoins, elle tient pour une « opération d'abstraction » créant une troisième forme « où l'on peut visualiser [l]es deux formes habituellement distinctes » (masculin / féminin). « C'est ce qui se passe, argumente-t-elle, en phonologie avec l'archiphonème ». Or, l'archiphonème représente l'élément distinctif en cas de neutralisation d'une opposition phonologique, dont il conserve les traits distinctifs, moins un (généralement), contextuellement (all. /raT/), ce que peut montrer un tableau des paradigmes ; la réalisation phonétique y correspondant est normalement celle de l'un des termes de l'opposition. Ici, le prétendu pendant de l'archiphonème, le troisième genre grammatical, s'ajoute aux deux autres de façon autonome et possède une réalisation propre, notée « intersexué?e », qui ne correspond à aucune des deux autres formes; par définition, il n'en conserve pas de traits. Il ne les coiffe pas, il en est distinct et s'y oppose.

morphologiques, syntaxiques, la langue entend la parole, et, sous les conditions expliquées par Klinkenberg (2018), est transposable et lisible en écritures.

2. Examen de graphies

2.1. « Néologismes » graphiques

Intéressons-nous par là à l'une des graphies d'écriture inclusive proposées par Alpheratz (2019: 70). Cet exemple vaut pour tous ses semblables, par définition d'exemple. Il éclaire le caractère général des observations. Sa « légende », au-delà du cas particulier, l'insère dans un cadre explicatif : son analyse est fonction des critères déclinés ci-dessus (Urien, 2010 : 13). Soit la forme graphique <lae>, « néologisme » graphique valant pour <la> et <le>. Elle condense quatre difficultés.

— Cette graphie contredit la graphie <un.e> retenue dans le même tableau: selon la logique de celle-ci, il aurait fallu écrire <lae>, dissociant les marques des sèmes 'défini / indéfini' des marques de genre et de nombre ; pas de systématisme donc dans la correspondance des graphies avec des morphèmes ;

— ni dans leur correspondance avec des phonèmes: <ae> note / ?/. Nulle « règle de dévolution » (Klinkenberg, 2018: 100) n'indique à quel système, phonémographique, morphographique, sinon idéographique — convenu de façon stable — correspondrait l'ensemble graphique <lae> ;

— les phonèmes (ou morphèmes, ou sèmes, ou quelque entité linguistique) ne sont pas « entre eux sur le modèle d'un lien entre objets » (Coursil 2015: 130), ainsi que le figure la concrétion <ae>, mais par transdéfinition (parcours de valeurs par un sujet qui entend) abstraite (ni ça ni là). La langue est « architecture défective » : tels de ses composants, censés totalisables, ne sont pas inscriptibles sommativement en tels effets de condensation de surcroît censée être quasi figurative ;

— car cette graphie prétend rendre positivement « visibles les personnes non binaires, les personnes au genre neutre et plus généralement tout.e individu.e sans présumer de son identité de genre » (*ibid.*), soit une réunion de diverses entités extralinguistiques aussi positivement constituées. Ce faisant, elle prétend, de surcroît, ajouter à la catégorisation en genres grammaticaux, arbitraire au sens saussurien, un genre grammatical nouveau ainsi gagé et ses

marques signifiantes (à vocation systémique, mais, on vient de le voir, d'effectuation déficiente sur ce plan)²⁰.

Par corollaire, la condition susdite d'inconsistance (et celle, associée, d'inconciliabilité sociale) pose la question du coût cognitif, et plus largement psychique, dont s'inquiètent Charaudeau (2019 : 119) et Klinkenberg (2019 : 14), d'une étude scolaire de telles formes. Par exemple (Pérez, 2014 : 1130 et sv.), une analyse comparée des durées d'écriture des lettres indique que le temps de traitement du mouvement dépend aussi de la longueur et de la complexité des graphèmes. Ainsi le graphème simple <a> implique une durée plus courte que celle de <a> dans les graphèmes complexes <ai, ain> (ce qui atteste sans doute une saisie aussi holistique de la complexité). Et « les graphèmes complexes seraient traités avant que leur écriture ne commence, sur la lettre qui les précède », de sorte que plus les graphèmes cibles sont longs, plus augmente la durée d'écriture des lettres qui les précèdent. Ce qui ne néglige pas la pertinence d'alternances systémiques (*clArté/clAire*), mais atteste que la structure des graphèmes viendrait ainsi ajouter ses contraintes à celle des syllabes (= ? pour <lae>) et à celle de la morphologie (<lae> vs <un.e>, et *quid* pour <iel.s> dans le même tableau ?), ainsi qu'aux « règles consistantes contextuelles » (ici l'insertion de la graphie <lae> dans l'écriture d'une lexie — laquelle? de quel genre ? — ou comme élément d'une marque discontinue d'accord syntaxique de structure <lae Nae Vae>). Sur quelle expérience *linguistique* les élèves entrant en lecture / écriture assoieraient-ils ces graphies d'une catégorie supplémentaire de genre grammatical (restant associée à d'autres, inchangées, tel le nombre)²¹ ?

2.2. Des points médians

Passons à un bref examen de pratiques qu'on dira, élégamment, plurielles, et, franchement, chaotiques en dépit de prétentions à normativité, liées au point médian (ou « point milieu »)²² dans les « formes appariées » (Klinkenberg 2019 : 19) ou « doublets abrégés » (Gardelle 2019 : 159) — à propos duquel nous suivons Charaudeau (2019 : 119). Ce phénomène aujourd'hui diffus,

²⁰ La distinctivité systémique abstraite définitoire du langage ne saurait être objet de fabrication.

²¹ *Nombre* signale ici une catégorie morphologique, non des valeurs sémantiques, où il faudrait distinguer variablement selon les contextes d'un N extension, extensité, extensitude (Wilmet, 1986). Par exemple, « un homme est un animal raisonnable » = tous les hommes.

²² Par commodité, on y substitue le point bas, suivant le projet EQUALIM.

visible, et pour ces motifs non secondaire, cependant recèle et révèle, inhérente, une diversité d'enjeux autres que ceux, axiologiquement déclarables, qu'il est censé promouvoir.

Le choix des exemples et leur quantité, où quelque validité statistique est ici hors sujet, au bénéfice d'un examen en quelque sorte clinique de cas tenus pour significatifs²³, sont estimés en fonction d'une prétention explicative. Un de plus n'apporterait ni assurance supplémentaire ni supplément explicatif (Urien, 2010 : 12).

Enfin, on sait le peu de consistance scientifique de la notion de syllabe, mais on constate qu'elle garde « une valeur pratique » (Angoujard, 1997 : 14). Ainsi tout phonologue et tout locuteur sensible refusera une suite comme <travailleur/se>²⁴.

Les recommandations pour l'écriture des formes appariées, présumées « simples », de la circulaire de mars 1986, sont diversement enfreintes, comme l'atteste le manuel d'écriture inclusive²⁵ de l'agence de communication d'influence Mots-Clés, consulté dans sa version de janvier 2019 (ex. : *chercheur.e* ou *chercheuse* y sont admis).²⁶ Observons d'emblée que, bien que le point médian y soit donné comme équivalent de parenthèses, toutefois sans jamais qu'on puisse savoir où se ferment ou s'ouvrent celles-ci, il y faillit quand il manque devant le <s> du pluriel, puisque, dans <chargé.es> p.ex., cette lettre est logiquement mise *en facteur commun* aux formes masculine et féminine, mais n'est écrite qu'accolée à l'une des deux. Au lieu d'écrire $(a + b)x$, on a écrit $a + bx$. Sans préjudice du fait qu'il s'agit en fait d'un fragment de b . Là, le point médian ne relie pas, il désarticule ; non seulement contradictoire pour les raisons sémantiques que décrit Charaudeau (2019 : 119)²⁷, mais aussi incohérent.

Est dépourvue de fondement l'assimilation que fait le MEI du point médian et du point « d'abréviation » de <M.> pour « Monsieur ». Nous

²³ C'est pourquoi priorité, mais non exclusivité, est accordée aux *textes*-mêmes traitant de l'écriture inclusive. Hormis tel cas particulier, où la référence sera donnée *in extenso* en raison du commentaire concomitant, on ne citera personne : la structure de faits, non des avis censés personnels, importe.

²⁴ On note que sur le thème de la syllabité, Angoujard et Coursil distinctement reconnaissent leur dette envers la notion saussurienne de valeur.

²⁵ Désormais MEI.

²⁶ Mais non *gouverneuse*.

²⁷ <les directeurs.trices> ne signifie ni les uns et les autres, ni les uns ou les autres, mais les uns d'un côté et les autres de l'autre comme si titulaires de fonctions différentes.

analysons ce dernier point comme un indice (Klinkenberg, 2018 : 91) donnant statut particulier au M majuscule adjacent; la conjonction de ce M majuscule et de ce point signale l'appartenance de ce groupe, comme tel, à une catégorie sémantique, celle des « civilités ». Ce point est ainsi un classificateur (idéogramme thématique), analogue à la majuscule à l'initiale des substantifs en allemand, qui signale l'appartenance à cette classe. D'autre part, le point médian, loin d'abrèger, allonge en séparant les composantes de la lexie (*chercheur.e*, *lecteur.rice*, etc.), en même temps qu'il fait graphiquement de la lexie « masculin » dans ses diverses composantes un partiel de la totalité (mais fragmentée) que serait la lexie « féminin ». Sans pour autant faire de même des autres morphèmes de la lexie complète, bien formée, p.ex. des déterminants (il ne s'écrit pas <le.a chercheur.e>)²⁸.

Or, quel que soit le nombre de genres dans la catégorie, l'un est exclusif de l'autre, ils ne sont pas simultanés. Au reste, tous les éléments d'un paradigme, dont la définition est *in absentia*, s'excluent mutuellement, ils ne se supplémentent pas simultanément dans une suite verbale, et aucun n'est un partiel d'un autre. L'occurrence de l'un renvoie l'entendant, par enthymème (Coursil), à sa transdéfinition systémique. Dans sa fonction distinctive (Klinkenberg, *op.cit.*: 94), l'écriture fait de même : si l'on écrit *saut*, on n'écrit pas *seau* en même temps, au même lieu, mais on le connaît par opposition. Et si l'on suppose au point médian une fonction démarcative entre morphèmes et entre sémies, est-il économique de ne le faire que pour une sous-classe de noms, et sensé de le faire seulement pour tel fragment du compte-pour-un, de l'ensemble unitaire que forme toute lexie ? En somme, tout se passe comme si l'on voulait noter à la fois bien que linéairement tous les cas d'une flexion (voir ci-dessus) ou, si l'on tient pour une dérivation, tous les morphèmes grammaticaux directs (*étudiant.e*) ou indirects (*heureux.se*) de l'alternance²⁹.

Prudemment, le MEI écarte les cas où la forme féminine s'obtient par substitution et non par ajout. Mais ils prolifèrent, et la circulaire évoquée précise, à propos des noms en *-teur* au masculin que le féminin est en *-teuse*³⁰

²⁸ Gardelle (2019, 171) observe cette discordance sur l'exemple *toutes et tous les étudiant.e.s*.

²⁹ Mais on a aussi *joyeu#ses* (Semen, 2018: 139), sans doute parce que <x> peut aussi noter (Alphératz 2019: 69) un « morphème de genre neutre (au singulier) [...] remplaçant la consonne finale muette au masculin [sic] et sonore au féminin » (*sourx*).

³⁰ On suppose qu'on devra distinguer, si on adopte le point médian, <sauteuse> (marmite) et l'animé <sauteur.se> (ou quelque forme qu'on voudra du moment qu'elle inclue, c'est-à-dire disjoigne).

si le <t> appartient « au verbe de base », dans le cas contraire en *-trice*. Si l'exemple *directeur.trice* qu'on vient de lire sauvegarde une syllabation exacte, et une séquence de phonèmes régulière, il s'en faut que ce soit le cas le plus généralement, tant l'incohérence interne caractérise les découpages. Car on trouve aussi *direct.eur.rice.s*³¹ ou *acteur.ice* :³²

— ce qui rompt la structure syllabique (on ne syllabe ni [*direct/*] ni [*/ice*]);

— ce qui est incohérent (un point après *direct.*, pas après *act*);

— ce qui ignore, en n'y reconnaissant aucune forme verbale, les allomorphies (*action / agir* ou *direction / dirigeant*) régulières, multiples attestées, donc accessibles à la conscience linguistique (explicitée ou non).

Quant à la forme *locuteur.ices*,³³ elle rompt la suite morphématique : ce serait *-trice* selon la circulaire, mais pour associer <t> à <rice>, il faut effacer mentalement ce qui est donné à lire, soit l'interpolation d'un masculin dont on ne sait en cette graphie où il commence ni où il finit, la graphie <r> valant simultanément à deux endroits différents³⁴ pour deux morphèmes mutuellement exclusifs dans leur paradigme, si bien que, aussi, un féminin *-ice* est figuré comme s'enchaînant au <r>. S'en trouve instaurée une continuité phonématique inventée. Ainsi le point médian s'efface-t-il avec la même incohérence qu'il se produit. Les *membra disiecta* qu'il instaurait composent une manière de nouvel hircocerv, scriptural. Pérez et al. (2019 : 9) citent Abbou à son sujet, parce qu'il « pourrait mieux que tout autre signe », « introduire de la discontinuité dans le continu ». On vient de voir le cas inverse : l'écriture inclusive peut équivalamment introduire du continu dans le discontinu.

Aux noms en *-eur* dérivés d'une base verbale et sans <t>, correspond un féminin *-euse*. Ce qui donne *travailleur.se.s* et *travailleur.r.se.s* (affiche, v.note 30). A l'évidence, la « base commune » et les affixes font l'objet de dislocations (*-euse* devient [*eu(interpolation)se*] et de compositions (<eu> s'agglutinant au radical) inconstantes et fantaisistes, sans que le point médian censé faire démarcation unifiante entre composants de la lexie parvienne à l'effectivité de ses prétentions.

³¹ affiche « Art en grève » disponible sur Internet, vue le 18.2.20.

³² Semen 2018: 12.

³³ Semen 2018: 82

³⁴ Position finale pour *-eur*, deuxième position pour *-trice*.

Il en va de même dans ce cas, où un « comité de mobilisation » universitaire réunit en février 2020 « étudiant.e.s et personel.le.s »³⁵, où certes est respectée la graphie <el> d'une syllabe fermée pour le timbre ouvert de la voyelle /ɛ/³⁶ mais où ce qui s'écrit ne témoigne même plus des connaissances en langue que présupposaient chez leurs lecteurs et leurs scripteurs les formes inclusives pour être sémantiquement interprétables. A quelle culture graphique, à quel accès aux textes peuvent être conduits des élèves confrontés à ça quotidiennement ?

On ne reviendra pas à l'opacité, commentée par Klinkenberg (2019 : 24), de formes, telles que <cher.ère.s> ou <coutur.ier.ère> ou <couturi.er.ère>, où, d'une part, les affixes de noms de métiers sont étrangement représentés, et où, d'autre part, revient l'écriture de la neutralisation en /ɛ/ en syllabe fermée orale, mais ouverte à l'écrit (d'où <cher> sans qu'il soit besoin d'accent, mais <chère>, à moins que, autre ressource, on ne ferme la syllabe écrite <el-le>). Ajoutons-y <poètes.se.s> (v. note 30) – où manque de surcroît le timbre fermé /e/ en syllabe ouverte, au féminin.

Quant au syntagme <les agent.e.s territoriaux.ales> (Gardelle 2019 : 159), il ignore, discordance des prescriptions, la recommandation du MEI (janvier 19: 14) de « ne pas utiliser de formes abrégées pour les termes se terminant en *-al* », mais applique la règle de la circulaire ci-dessus mentionnée (*ibid.* : 158) : « si le nom se termine par une consonne, et autrement que par *-eur*, [...] le féminin est formé par l'ajout d'un 'e' » (<une agente>). On le voit : cette règle prend en compte la forme écrite du masculin, dont la forme orale cependant se termine le plus souvent sur la voyelle nasale, exceptionnellement sur /t/. En fait, ce /t/ exceptionnel (liaison) est analysable comme allomorphe de la marque zéro (v. plus haut), à l'oral. Son écriture au masculin est celle d'un morphogramme grammatical direct (féminin *agente*, et dérivés savants). Mieux vaudrait, pédagogiquement, comme Pradalier (*loc.cit.*), partir du féminin pour savoir écrire le masculin. L'une des caractéristiques des consignes, quant il s'agit de point de départ des constructions à adopter, est de naviguer sans toujours distinguer entre écrit et oral³⁷, d'où, ici, un embarras à toujours clarifier dans une notation de quoi elles parlent. En ce sens, les présupposés de

³⁵ Invitation, reçue le 9.2.20, par courriel.

³⁶ Exemple d'archiphonème, voir plus haut.

³⁷ Ainsi, dans <iaux.ales> (au lieu de <iaux.iales>), <i> = /j/, ce qui importerait dans une classe d'élèves.

connaissances liées aux règles d'oralisation sont nombreux, comme dans *technicien.nes*, relativement à l'alternance, paradigmatique, /voyelle nasale ~ voyelle orale + consonne nasale/³⁸.

C'est d'une négligence d'alternances masc. ~ fém. que participe une graphie comme *administratifIVE*, où ne se voit pas, à travers une coupe syllabique mal placée (at/ifIVE), l'alternance /consonne non voisée masc. ~ consonne voisée fém./ qu'on a aussi, par exemple, dans <serf - serve>, et faisant paradigme graphique dans les « familles » morphologiques du type <nerf - nerveux, cerf - cervidé>. Ainsi, c'est une systématisme de langue qu'obscurcissent de telles graphies.

Aussi n'est-ce pas par la question « par quelles lettres rendre tel trait, ainsi le féminin ou, 'à la fois', le masculin vs le féminin ? » qu'il conviendrait de commencer, mais, à tout le moins pédagogiquement, par la question : « à quoi sert, dans telle graphie, telle lettre ? » Restent en deçà des ressources de la langue des graphies telles que <sourx> au lieu de <sourd>, qui occultent les familles morphologiques (morphèmes grammaticaux dérivationnels) comme *surdité, assourdir, sourdement*, etc.

2.3. Lecture, écriture

Reprendre par niveaux d'enseignement, en distinguant natifs et allophones, et ceux qui ont ou qui n'ont pas de scolarisation préalable aux enseignements de la lecture et de l'écriture : ce serait une autre étude. Toutefois, la nature même des données analysées ci-dessus fait ressortir des questions sensibles, essentielles.

Premièrement : les jeunes élèves ne savent pas que l'écriture note la *langue*.

« Ils pensent d'abord qu'elle représente les choses. [...] Ces mêmes enfants savent pourtant différencier dessin et écriture [...] Mais, au début, ils pensent que ce sont deux façons alternatives de représenter le monde : pour représenter ma maman, je peux la dessiner ou écrire les lettres de son nom [...] Pour un jeune enfant, écrire un nom, ce n'est pas forcément représenter la parole. Ainsi, si pour des êtres différents, il y a des façons différentes d'écrire leurs noms, [...] cela tient à des différences objectives entre les êtres eux-mêmes » (Ouzoulias, 2004: 152).

³⁸ On suit sur ce point l'analyse comme flexion retenue par Coady (2016: 83). Or, l'écriture inclusive à point médian suggère une dérivation.

De surcroît, il sert largement de s'appuyer sur une écriture qui segmente les mots pour conduire un jeune élève à une conscience de ceux-ci (*ibid.*, 154). Car l'oralisation nécessite un découpage en unités rythmiques — qui peut être complexe : variable pour un même énoncé —, regroupant des syllabes et correspondant à des faits prosodiques. Un tel groupe n'existe « que s'il y a intégration du successif (la dynamique des articulations) dans une forme de simultanéité qui lie les divers éléments du groupe avec les premiers dans un présent psychologique » (Fraisie, 1974: 146). Parmi les aides offertes à l'enfant en lecture, figurera donc une écriture qui segmente en mots et manifeste leurs regroupements en syntagmes, qui sont groupes de sens, et aussi groupes de souffle (Ouzoulias, *ibid.*). Apprendre à lire à voix haute implique une telle mise en oeuvre lors du parcours oculaire et cognitif d'un texte écrit et de sa restitution fluide. Car « notre perception, sans aucun doute, est rythmée. Nous savons bien que la reconnaissance des rythmes ne nous est pas imposée par quelques qualités objectives du monde extérieur », écrit Angoujard (1997: 78)³⁹ qui rappelle que l'homme n'a pas « appris de la nature les principes des choses », citant ainsi Benveniste. De sorte que ce qu'on appelle « contraintes » linguistiques évoque moins un aspect coercitif que, « et ce n'est nullement contradictoire », les *formes qui témoignent qu'il y a langage*. Cela importe radicalement, le négliger ou conduire à sa mise en pièces comme le fait l'écriture inclusive à points médians, nuit.

Simultanément, « la main du jeune scripteur[...] oriente le regard du jeune lecteur: le mot *maman*, c'est toutes les lettres de *maman*, mais c'est aussi l'ordre dans lequel elles se succèdent ». L'élève devra comprendre ensuite que

« les lettres <ma> représentent la syllabe [ma] qu'on dit d'abord et que les lettres <man> représentent la syllabe [mã], c'est-à-dire que le début d'un mot écrit correspond aussi à ce qu'on commence par prononcer, que la fin du mot écrit note ce qu'on entend à la fin du mot. Mais il est sur le chemin : les mots écrits lui apparaissent déjà comme des stimuli visuels particuliers, des *stimuli orientés*, qu'il faut traiter de gauche à droite. » (*ibid.*, 157)

Au-delà, et c'est lié, quand un élève écrit un texte,

³⁹ Une analyse de modèles rythmiques fondamentaux est proposée par le même chercheur (2006).

« il doit constamment naviguer entre les microstructures et la macrostructure, les plus petites unités (mots et lettres [ponctèmes aussi]) et le sens global, en passant par les mésostructures (groupes de mots et phrases). Camille qui veut écrire 'Hier, je suis allé me promener avec papa et maman au bord du lac...', est en train d'écrire *promener* et a déjà écrit *promen*; il doit gérer l'écriture de la fin de ce mot (microstructure) ; dans un instant, il devra se demander où il en est dans son texte (macrostructure) et déterminer l'étape suivante : 'avec papa et maman' (mésostructure) avant d'entamer l'écriture de 'avec' par un *a* (microstructure). Pour bien lire, c'est précisément ce que doit faire un débutant : une syllabe est décodée (le 'che' de 'cheval', par exemple) ; il faut encore trouver la syllabe suivante ('val'), puis écouter l'ensemble 'cheval' pour y reconnaître le mot 'cheval', et de là, agglomérer ce mot au groupe de mots qui forment une unité de sens ('un grand cheval') et, de là encore, il faut aller à la partie de la phrase déjà lue ('dans ce pré, il y avait un grand cheval') et au texte déjà lu qu'il faut récapituler ; tout en se projetant déjà dans le mot suivant et sa première syllabe... » (*ibid.*, 151).

Donc, en microstructure, une graphie telle que <citoyen.ne> (abstraction faite d'un éventuel <s> final séparé ou non), qui inclut graphiquement un masculin en [ɛ] dans un féminin en [ɛn] dont les constituants sont découpés par le point médian, oblige à une rétrogradation une fois terminée la graphie et la lecture du masculin, pour reprendre le sens initial vers le féminin — soit un boustrophédon, mais sans changement de ligne —féminin donc à scinder (dans l'écriture) et à reconstituer (en lecture). Abstraction faite d'une lexie complète, comprenant un déterminant par exemple. Ainsi, dans la séquence « un.e agriculteur.rice », tirée d'un manuel (qui n'est pas de français), citée par Manesse (2018 : 122), les régulations, en micro- et mésostructure, de la lecture et de l'écriture sont compliquées par signes et syllabations incongrues par rapport à l'oral, par la disjonction de marques morphématiques (t + rice) et les doubles lectures, normalement exclusives, de graphies (<un> = [ɔ̃] et [yn]) à corrélérer respectivement à des constituants disjoints de la séquence⁴⁰.

⁴⁰ Quant à l'isolation du <e> de <un.e> ou de <chercheur.e>, on observera seulement que ce n'est pas parce qu'il n'est pas prononcé (il le sera souvent en français méridional), au contraire de celui de *le* dans *prends-le*, qu'il n'a pas de réalité phonologique. Finalement, la question porte sur la séquence, diversement fragmentée en écriture inclusive à points médians, [clitique + N/V] à l'oral : tout mot phonologique (sa qualification prosodique) inclut les clitiques (Angoujard, 2006 : 22; 51).

On ne s'appesantira pas sur ce qu'impliquent différemment l'écriture scripte (par exemple qu'il y a deux natures d'espace à gérer, inter-lettres et inter-mots) ou l'écriture cursive qui, normalement pratiquée, accroît la rapidité d'écriture en évitant un suspens répétés des gestes (ce que casseraient répétitivement des points médians) et en favorisant une mémoire kinesthésique. Dans cette modalité d'écriture,

pour écrire le mot *lundi* p.ex., comme on interrompra le tracé après le *n* pour attaquer le rond du *d* qui suit, cette contrainte gestuelle signifie qu'on exécute ensemble les lettres du segment *lun* avant d'exécuter celles du segment *di* (on notera qu'ici chaque segment correspond à une syllabe). (*ibid.*: 187)

Interruption, précisément, qu'on ne ferait normalement pas dans la suite <enne> de <citoyenne> entre les deux <n>.

Pourtant, les études (Sprenger-Charolles, 2012) convergent à montrer que de bonnes capacités de segmentation phonémique facilitent la mise en place du lexique orthographique et combien de bonnes capacités d'identification des mots écrits contribuent à la compréhension des textes.

L'accès aux lettres de l'alphabet et à leurs combinatoires, aux valeurs phoniques et aux réseaux de sens qu'elles véhiculent, implique une attention à la matérialité du texte écrit, des formes distinctives des graphes et du plus menu comme la ponctuation au plus étendu (morphologies flexionnelle et dérivationnelle, syntaxe). Du sens multiple, jeux de mots inclus, n'advient que par ces passages rigoureux. Il y a lieu de penser que, au contraire, les séquences d'écriture inclusive examinées ci-dessus entretiennent une propension du jeune élève à se précipiter, par anticipation et habitude, sur un sens qu'il *devine* (du fait, par exemple, de la succession répétée, cohérente ou non, dans les doublets abrégés, « d'hommes et de femmes »), mais ne *lit* pas (Terras, 2006). Si l'écrit disloque ou obscurcit les formes de langue, quelle attention précise et décisive aux formes écrites est possible, qui ouvre aux compréhensions ?

Car enfin, il est établi que l'élève peut développer une compétence notamment en écriture, grâce à sa conscience métalinguistique par où il met en relation des graphies, notamment par analogies ou en produisant des morphèmes dérivationnels, dès le début du CE1 (Bezu, 2009 : 7-8) — ce qui porte sur des liens entre écrit et sens — ou encore en investiguant les fonctions syntaxiques de la ponctuation (Catach, citée par Gonac'h et al., 2014 : 6-7). A quoi sert-il dès lors d'effacer ces morphèmes ou de les disloquer, et de

multiplier des ponctèmes internes aux lexies et dont les reprises syntagmatiques sont problématiques ? Il conviendrait plutôt de favoriser cet élève qui peut être « actif, intelligent et créateur, celui qui construit pour comprendre » (Bezu, *op.cit.* : 12), au lieu de l'entraver d'un complexe asystématique de pratiques désarticulantes⁴¹.

En effet, « à l'enfant, il ne manque ni la parole [...], ni le tour de main [...], ni les principes éthiques » (Coateval et Le Goff, 2020: 13) : la première manifeste son émergence à un univers structural, parfaitement logique, fût-il socialement non reçu, par exemple dans l'analogie (saussurienne) quand *prendu* est à *prendre* ce que *vendu* est *vendre*, ou l'agglutination (*un / le navion*), ou les séquences phonématiques et la syllabation (*bout de ficelle, selle de cheval*) ; la deuxième dans l'aptitude à tracer des graphes distincts ; la troisième (« c'est pas juste ! ») fait qu'on lui parle de « faute » quand il s'agit d'écart. « En revanche, l'enfant n'existe socialement qu'à travers [les personnes] qui ont la responsabilité de l'éduquer » (*ibid.* : 13)⁴². C'est ainsi que l'écriture inclusive à points médians blesse les capacités structurales qui soutiennent les apprentissages fondamentaux.

2.4. D'enjeux que l'écriture inclusive tait

A. En outre, sauf erreur de notre part, quatre terrains de recherches théoriques, pédagogiques et sociétales en développement sont demeurés hors souci des pratiques d'écriture inclusive. Celles ici examinées y soulèveraient nombre de difficultés: l'orthophonie (touchant notamment des dyslexies), les personnes non-voyantes, l'enseignement bilingue aux élèves sourds d'une langue de signes et d'une langue vocale (Ghesquière et Meurant, 2018) et l'enseignement de l'intercompréhension de langues apparentées, notamment romanes, où les graphies traditionnelles, « apparemment arbitraires, sont une aide précieuse en faveur de l'intercompréhension » (Teyssier, 2004 : 22).

B. Qu'il ne puisse y avoir correspondance biunivoque entre oral et scriptural, certes, et c'est heureux à la prise de distance qu'implique l'univers distal de la lecture (Rastier, 2018), et lié à la spatialité propre à l'écrit. Encore

⁴¹ « A l'inverse d'une simplification de la graphie [...] qui mobilise les réformateurs [de l'orthographe], l'écriture inclusive consiste à la saturer » (Coateval et Le Goff, 2020 : 18) de graphes hétérogènes.

⁴² La fécondité de ces distinctions ressort de l'étude de Quentel (1997). Elles énoncent autrement les différences susdites entre ordres grammatical / formel, axiologique et sociologique.

faut-il, tant en lection/interprétation qu'en diction/exécution, des corrélations systématiques stables et cohérentes.

On aurait pu imaginer qu'un usage du point médian prendrait en compte une forme de tabularité que la spatialité confère aux écrits (Klinkenberg 2018 : 41). Ce que suggèrent des manières de lire de telles formes graphiques comme ce que recense Gardelle (2019 : 171): <lecteur.rice.s> serait *redéployé* en « les lecteurs et (les) lectrices », ressaisissant, une fois « lecteurs » prononcé, le début du doublet synthétique, en le redécoupant en morphèmes (*trice*) et en syllabes de consécution correcte, pour aboutir à « lectrices ». On observe que cette logique imposerait à l'élève une étude à la fois de la linéarité *et* de la tabularité élémentaire de cette écriture. « Il serait plus spontané [à quel niveau de connaissance?] (*ibid.*), de ce point de vue, de prononcer « lecteurs-rices » (et même « lecteurs-trices ») avec peut-être malgré tout un problème de clarté de réception, mais que l'habitude pourrait éventuellement résoudre (habitude d'attendre un suffixe féminin une fois un mot en « -eur » [certains d'entre eux] entendu en contexte générique) ». Ce qui suppose, tous genres discursifs admis, chez l'élève, l'identification en contextes, au besoin avant même la lection de l'empan contextuel *ad hoc*, de l'emploi générique d'une sous-classe du lexique morphologiquement repérable. Abstraction faite, encore une fois, de l'insertion de <lecteur.rice.s> dans le programme unitaire de la lexie (notamment les déterminants adjoints — essentiels à ce type d'interprétation (Wilmet : 1986; et note 39).

Pourtant, *la fluidité en écriture dépend directement d'un accès à l'orientation des graphes et en lecture du nombre d'items ordonnés que l'élève peut lire par voie directe. Essentielle pour la compréhension, elle libère pour d'autres tâches, par exemple d'association pendant une lecture qui ne soit pas un décryptage.*

C. *Ipsa facto*, on constate que de telles interprétations supposent un savoir et une expérience linguistique d'un niveau de maîtrise comparable dans sa pratique au niveau qui les conçoit et les commente. *Quant à l'élève? quant à l'illettrisme?* Et dans quelles comptines ou narrations ou descriptions à écrire serait-il requis que l'élève sache quand il lui faudrait utiliser distinctement ou neutraliser ou binariser inclusivement les genres grammaticaux (leurs marques phonologiques et morphématiques, avec les conséquences syntaxiques et discursives impliquées), tenu alors d'oublier ce qu'il avait acquis : que le système graphique en usage note une *langue* hors « pictographie » ? Lasch

(1996) avait analysé ces situations, comportements caractéristiques « d'élites » assez instruites pour jouer d'une dialectique de la marge et de la norme dans l'extension des images de leurs juridictions professionnelles, mais ne promouvant pas de fait l'accessibilité de champs de connaissances à qui doit y être introduit, sans y être rendu rétif ni convaincu de ses impasses.

Resterait à entendre, sous ce même angle de l'éducation, des nuances quant à ce que pourrait figurer un système graphique :

« [E]nigmatiques, ces signifiants – « homme », ou « femme » par exemple et de nombreux autres — le sont pour l'adulte lui-même [...] De sorte que si, bien entendu, l'enfant ne les interprètera / traduira pas n'importe comment, il reste que les « traductions » dont les messages qu'il porte feront l'objet ne sont pas réductibles à la pure et simple reproduction mécanique venant « performer » sans altération des diktats clairs. (Prokhoris 2016: 58)⁴³

Aussi suspendrons-nous ce point en citant un écrivain dont l'acuité linguistique réentend de son enfance. Soit cet extrait de *Biffures* de Michel Leiris, dont l'un des jouets se trouvait sous le coup d'avoir été cassé, mais ne l'était pas :

et vive fut ma joie. Ce que j'exprimai en m'écriant: "... Reusement!" [...] quelqu'un de plus averti [...] me fit observer [...] que c'est "heureusement" qu'il faut dire [...ce qui me laissa] interloqué. Ce mot, employé par moi jusqu'alors [...] comme une interjection pure, se rattache à "heureux" et, par la vertu magique d'un pareil rapprochement, il se trouve inséré soudain dans toute une séquence de significations précises. Appréhender d'un coup dans son intégrité ce mot qu'auparavant j'avais toujours écorché prend une allure de découverte, comme [...] l'éclatement de quelque vérité. Voici que ce vague vocable – [...] est, par un hasard, promu au rôle de chaînon de tout un cycle sémantique.⁴⁴

⁴³ On peut songer à une symbolique graphique d'un tout autre ordre, que décrit Herrenschildt (2007), dans l'usage de graphies de consonnes ou de voyelles, et leurs combinatoires, contrastivement selon les alphabets hébreu et grec.

⁴⁴ Ici aussi, il y a tenue, transférée à l'écrit, d'une phonématique et d'une syllabité venues aux lèvres dans l'allitération de l'octosyllabe initial de cette phrase.

2.5. D'un accord singulier

Enfin, on s'interrogera brièvement sur un syntagme attributif qui se répand, et dont on ne sait s'il faut ou non le rattacher à une pratique d'écriture inclusive (mais pourquoi pas ?).⁴⁵ En voici quelques attestations :

(à propos de la démedicalisation du changement de sexe) « le risque des filiations postérieures à la décision [judiciaire] a été identifié par les parlementaires : l'irréversibilité du changement de sexe n'étant pas exigée, un homme pourrait être enceinte ou une femme avoir un enfant biologique avec sa compagne » (bulletin éd. Francis Lefèbvre)⁴⁶

Une analyse linguistique se limitera à tenter d'expliquer — ébauche soumise à avis critiques — le fait grammatical en tant que tel. Le syntagme se caractérise notamment par la simultanéité de choix sémiques (l'accord) sur ses deux composants, ce qui les parenthétise comme termes du syntagme, ici ce que pour faire bref on appellera sujet et attribut. Or, il y a, si l'on en juge par l'usage le plus répandu, discordance entre les deux, quant au genre grammatical. Formulons une hypothèse.

Les catégories grammaticales ne sont, comme telles, indexées sur aucune pratique sociale, ou domaine, elles sont compatibles avec tous les domaines en ce sens (Rastier, 2005a : 15-16; Szlamowicz, 2018 : 135) et arbitrairement, au sens saussurien, selon les diverses langues. Soit ici l'entrecroisement de deux domaines, « biologie » et « sociologie ». Le premier, « biologie », revêt dans ces énoncés une valeur aspectuelle statique ou durative, de sorte que la valeur sémique /être femme/, qui en relève, engage une représentation de permanence. Dans ces énoncés, la valeur sémique /être homme/, qui relève du domaine « sociologie », revêt une valeur aspectuelle /inchoatif/, parce qu'elle connaît un point initial à partir duquel seulement elle s'applique (la décision judiciaire), fût-elle censée accomplie (aspect perfectif) dès lors dans le domaine « sociologie ». Ces énoncés enregistrent l'appartenance aux deux domaines,

⁴⁵ L'étude de Coutant (2016), utile par son examen des discours lexicographiques relatifs aux items « transgenre », « transsexuel », notamment, ne couvre pas exactement le cas ici en cause, mais l'éclaire.

⁴⁶ « Thomas Beatie, premier homme enceinte, est papa pour la quatrième fois ! » (www.magicmaman.com) ; « Société: un homme transgenre réussit à tomber enceinte » : « Alors qu'il est en pleine transition pour devenir un *homme*, Wyley Simpson découvre qu'il est enceinte » (www.public.fr, 11 mars 2019). « L'incroyable histoire de l'homme enceinte » <https://pages.rts.ch/docs/lundi/1079018-l-incroyable-histoire-de-l-homme-enceinte.html>

comme distincts, et privilégient la valeur conceptualisée comme permanente, celle du domaine « biologie » : /grossesse/ > /être femme/. Ce privilège signe que les impressions référentielles ne sont pas fondées dans une objectalité, mais dans des investissements de sens (éventuellement concurrents) caractéristiques d'une culture, ici l'occidentale en ce qu'elle privilégie ce que Désveaux (2016) appelle substance⁴⁷.

Dans les termes de la sémiotique de Rastier (2018 : 197 et sv.), signification (/aspects/ et taxème /homme-femme/) et expression (marques d'accord) sont distincts de et articulés à des points de vue (les foyers interprétatifs ou domaines sociaux « biologie » et « sociologie ») et des garanties (respectivement présomption culturelle de vérité selon la « substance » ou décision judiciaire). On y voit la portée (points de vue et garanties — avec un privilège accordé à l'un des volets de chacun de ces pôles) authentifier et légitimer la teneur (signification et forme linguistiques) : soit une *praxis*, et non une ontologie.

3. Retours sans conclure sur le chemin suivi

En se référant à des travaux aussi différents mais compatibles quant à cet enjeu que ceux de Milner (1989), de Quentel (1997), de l'anthropologie clinique présentée par Guyard et Urien dans *Le Débat* (2006) ou de Rastier (2018), on s'est efforcé de maintenir distincts trois registres d'analyse : linguistique / formel, sociologique, axiologique. Certes, ils interfèrent dans une praxis — le modèle sémiotique de Rastier le problématise. S'il est en droit fondé de traiter de chaque ordre de raison, les confondre ne sert pas le travail de la connaissance.⁴⁸ Ainsi : autant il est fondé de débattre quant au choix entre morphologies flexionnelle et dérivationnelle dans l'organisation formelle de genres grammaticaux, autant on ne voit pas qu'il faille critiquer des hypothèses de formation de genres grammaticaux en termes de morphologie dérivationnelle du fait que cela secondariserait androcentriquement les femmes

⁴⁷ Dans *Quadratura americana* (Genève, Georg, 2001) notamment, il montre comment d'autres cultures privilégient ce qu'il appelle le sémantique, p.ex. l'adoption (et l'appivoisement) et non la filiation génétique (et l'élevage). De l'arbitraire saussurien là encore, et non une donne ontologique.

⁴⁸ Sauf à démontrer que phonème et anaphore dérivent de famille et métier, par exemple.

dans une langue convoquée avec conviction à visibiliser ce qu'elle doit montrer, dont on sait ce que c'est⁴⁹.

La confusion des registres s'accroîtrait s'il était imaginé, comme ce semble être, que cette secondarisation serait persistance dans et par l'écriture d'un mythe d'origine comme celui de la création d'Eve. Ce serait là méconnaître ce qu'il en est d'un *texte*.⁵⁰ Et ignorer des siècles d'herméneutique contradictoire. Dont celle-ci : en ne faisant pas naître l'homme de la femme, le *texte* renverse l'ordre naturel de sorte que les genres grammaticaux (en hébreu: masc. *ish* ~ fém. *ishah*, resp. "homme ~ femme") dans leur construction *linguistique* l'emportent sur la nature et que, selon la loi de la langue, l'inceste avec la mère n'existe pas (Smilevitch, 2017).

In fine, un bref commentaire extralinguistique.

« Une langue est, autant qu'un champ de régularités, un champ de conflictualités où s'enchevêtrent les temps [...] et les torts, les bonheurs et les malheurs, ce que les uns et les autres tracent de chaînes de paroles ou de silences dans le psychisme de ceux qui les vivent, les parlent, les écoutent. » (Merlin-Kajman, 2003 : 262)

Le livre qu'on vient de citer rappelle que le purisme, et les salons, apaisaient l'éloquence et l'injure criminelles des guerres de Religion dans des formes de civilité. A rebours de désignations censées imparablement référentielles prescrites en chartes, guides et injonctions générales, où prétend s'accélérer, avec le soutien des institutions publiques pour favoriser l'habitation, « la mise en adéquation entre langue et conceptualisation du monde » (Gardelle, 2019 : 163), on souhaite un jeu de libertés et d'intelligences dans les arcanes de langue, entre « masculin, féminin et leur neutralisation » (Charaudeau, 2018 : 26) par exemple suivant des contextes où mots et accords peuvent énoncer genericité ou spécificité, collectif ou singulier distributif

⁴⁹ Pour l'anecdote : la langue des signes des Sourds de Belgique francophone a formé « lesbien » par dérivation du féminin avec le sens « homme qui aime toutes les femmes » (Zegers de Beyl, *La création lexicale des jeunes Sourds*, mémoire de maîtrise, Bruxelles, ULB, 2010: 50). De l'arbitraire saussurien des langues...

⁵⁰ Outre que les travaux de M. de Launay montrent que le *texte* travaille justement à un détachement des mythes environnants, outre qu'il conviendrait de comparer selon Herrenschildt les matières d'Eve et de Pandore, on pourrait lire, notamment, selon les études de S. Trigano, que de la chair fut refermée sous Eve, selon une lecture possible du *texte original*, ce qui indique une séparation radicale, et qu'elle est la seule à être « édifiée » au jardin d'Eden.

(Szlamowicz, 2018 : 17;41). Ainsi, des noms de fonctions, où l'on peut distinguer attribut personnel ou qualification indépendante (du fait par exemple. d'une diplomation, indifférente au genre). Ainsi lit-on que « Catach et al. ont proposé une division de son [du français] système graphique dont *ils* ont analysé linguistiquement la structure » (Pérez, 2014 : 1128): c'est de compétences professionnelles qu'il s'agit, pour un groupe. Nathalie Heinich a donc préféré « directeur de recherches », Simone Veil « le ministre », Mona Ozouf « écrivain » : désignations conçues comme appropriées à un statut, non à une identité personnelle sexuée, de soi non définitoire dudit statut. D'autres contextes appelleraient le féminin ou un masculin spécifiques.⁵¹ Ou encore, dans « la jeune chef surdouée »,⁵² le nom formellement masculin qualifie des compétences en art culinaire (par distinction d'avec un commandement), en sorte qu'on leur attribue « le regard fiévreux des *vrais* artistes », et les féminins adjacents en rendent hommage à une femme. M.Serres s'émerveillait que *hôtesse* se dise seulement de celle qui reçoit, *hôte* valant pour qui est reçu. Ainsi des arcanes de langue favorisent-ils un dire nuancé de « la différence des genres », et simultanément à d'autres choses, tout autrement que la raideur de vis-à-vis symétriques obligatoires.

Les obligations qui se manifestent cependant en cette matière, jusqu'à reconnaître à un Etat « un devoir de langage non sexiste » (Elmiger, 2012 : 99), n'exposent pas, si l'on suit Dartiguenave (2017), la question proprement sociologique de l'altérité fondatrice des rapports sociaux, soit une interdépendance (générations, classes, genres, fonctions) et une perspective solidariste dans un jeu de négociation permanente corrélativement aux rôles que l'on remplit dans la société. « La différence dont il est question ici relève exclusivement de la valeur que l'on attribue à l'autre », où le lien est « un rapport d'équivalence (je vaux comme l'autre) ». Ainsi lirait-on, fonction des modalités déontiques qui accompagnent le collectif : « La 'PMA pour toutes' nécessite les points médians de l'écriture inclusive. C'est en effet pour tou.te.s qu'il faut

⁵¹ On trouve aussi : « nous devons au contraire être *attentives* à ne pas rétablir de règles grammaticales aussi contraignantes et normatives que celles que l'on critique » (Semen, 2018: 149). Cet énoncé conclut une conversation entre participants des deux genres, de sorte qu'on ne voit pas dans ce qui précède jusque-là ce qui, de cette exigence de vigilance, exclurait une part de ce groupe. Assisterait-on là à une naissance de féminin générique ? On laisse au lecteur d'analyser l'énoncé suivant : « le sport s'apparente à un terrible cheval de Troie mobilisant toutes et tous, des plus jeunes aux plus vieux » (revue *Conférence* n° 46, 123).

⁵² *Le Figaro*, 1-2/9/19: 15

la penser, pour les hommes et les femmes souhaitant engendrer. »⁵³ Alors l'inclusion « se prête bien à l'organisation marchande » (Dartiguenave) d'offres de service censées répondre à la demande (officines diverses, agences, filières, carrières).

Ce qui nous inquiéterait est d'un autre ordre, lié à l'argument axiologique venu « du monde anglophone », du « respect de l'autre en situation de communication » (Gardelle, 2019: 164) :

« Il n'est plus question de savoir “dans l'absolu” s'il est bon de réformer, mais plutôt, en contexte, d'éviter de froisser l'interlocuteur. L'enjeu est plus immédiatement concret, associé à une situation de communication donnée. Sur ce principe [...] dans certains contextes au moins, il est avéré aujourd'hui que l'emploi d'un masculin exclusif est perçu comme discriminant par un certain nombre de personnes, et gêne donc la communication. Là, une forme de changement des usages paraît donc inévitable. »

Soit l'écriture inclusive « pour la bonne cause » (sic). Pourtant, on sait maintenant combien le *trigger warning* et des procédures obscures qui s'ensuivent dans les campus nord-américains dépriment les étudiants et lèsent les enseignants (v. travaux de Laura Kipnis). Mais

« une fois [qu'ils] se sont hermétiquement fermés aux arguments et aux événements qui pourraient remettre en question leurs convictions, les fidèles n'essaient plus de provoquer leurs adversaires dans un débat. Pour l'essentiel, ils ne lisent que des ouvrages écrits d'un point de vue identique au leur. Au lieu d'affronter des arguments qui ne leur seraient pas familiers, ils se satisfont de les catégoriser en arguments orthodoxes ou hérétiques.[...] Cette disparition de la capacité à l'autocritique constitue le signe le plus certain du caractère moribond d'une tradition intellectuelle. » (Lasch, *op.cit.*: 89-90)

Ainsi quand, dans l'Université, on veut interdire à un collègue de donner une conférence intitulée « L'écriture inclusive à l'épreuve de la grammaire »... Le paradoxe est alors que la militance, légiférant et excluant de conférence universitaire, finalement méconnaît sinon ravage ce qui pourtant cherche éclosion et transformations y compris dans les termes usuels de la langue. L'atteste à sa façon, par exemple, et quoi que l'on pense de tels arguments ou

⁵³ Cl. Carastro, *liberation.fr*, 23 sept. 2019.

conclusions de certains textes (que nous ne partageons pas) un ouvrage comme *La face cachée du genre* (2012).

Quoi qu'il en soit, il reste encore (provisoirement?) possible d'écrire ceci (Milner, 2014 : 245-248) :

« Saussure n'est pas un accident. Une de ses grandeurs méconnues réside en ceci: il a érigé en axiome de science la certitude que la langue ne s'autorise que d'elle-même. Le langage, laisse-t-il entendre, peut dépendre de la constitution naturelle de l'être humain; la parole peut dépendre des circonstances d'énonciation; elle peut donc être servie, si celui qui parle est asservi. Mais la langue est ailleurs, dans un espace et un temps que rien ne peut fracturer, ni les lois de l'univers, ni les décisions des politiques. La linguistique, depuis lors, s'est fondée sur cet axiome. Or, aussi longtemps que l'axiome vaut, le pouvoir ne saurait être total. Mais arrive le XX^e siècle [...] Modifier l'écriture, modifier l'orthographe, modifier le vocabulaire, modifier la syntaxe même, les autorités désormais ne cessaient de s'en préoccuper. [...] trait distinctif de [l'] illimitation: le contrôle trouve ses manifestations les plus évidentes au plus intime de la langue [...P]our les contourner, les allégories, les allusions, les insinuations ne suffisent plus. Mieux vaut passer par la clarté et la distinction.

BIBLIOGRAPHIE

- ALPHERATZ (2019), « Français inclusif : du discours à la langue ? », *Le discours et la langue* 11.1, p. 53-74.
- ALTOUNIAN, J. (2003), *L'écriture de Freud*, Paris, PUF.
- ANGOUIARD, J.-P. (1997), *Théorie de la syllabe*, Paris, CNRS.
- ANGOUIARD, J.-P. (2006), *Phonologie déclarative*, Paris, CNRS.
- BERMAN, A. (1999), *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, Paris, Seuil.
- BEZU, P. (2009), « Construction des premières compétences orthographiques : proposition d'un schéma explicatif », *Revue française de pédagogie*, n°168, p. 5-17

- COADY, A. (2016), « La construction socio-discursive du masculin générique : discours et contre-discours », in Tomc S., Bailly S., Ranchon G., « Pratiques et langages du genre et du sexe: déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme », Louvain-la-neuve, EME, p. 79-98
- CHARAUDEAU, P. (2018), « L'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français », *Le débat*, n°199, p. 13-31
- CHARAUDEAU, P. (2019), « Retour sur l'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français », *Le discours et la langue*, 11.1, p. 97-124
- CHETCUTI, N., & GRECO, L. (2012), *La face cachée du genre*, Paris, Pr. Sorbonne nouvelle
- COATEVAL, A. & LE GOFF, R.-L. (2020), *Apprendre à écrire la langue, De la maternelle au collège*, ouvrage en préparation, communication personnelle.
- COUTANT, A. (2016), « Masculin, féminin: l'indicibilité de la non-coïncidence sexe genre », in Tomc S., Bailly S., Ranchon G., « Pratiques et langages du sexe et du genre: déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme », Louvain-la-neuve, EME, p. 121-144
- COURSIL, J. (2015), *Valeurs pures. Le paradigme sémiotique de Ferdinand de Saussure*, Limoges, Lambert-Lucas
- DARTIGUENAVE, J.-Y. (2017), « De l'intégration à l'inclusion : un changement de paradigme », in *Espace social*, p.35-39
- DESVEAUX, E. (2013), *Avant le genre. Tryptique d'anthropologie hardcore*, Paris, EHESS
- DESVEAUX, E. (2016), *La Parole et la substance. Anthropologie comparée de l'Amérique et de l'Europe*, Paris, Les Indes savantes
- ELMIGER, D. (2012), « Quelle évolution dans le domaine de la féminisation de la langue ? Constitution d'un corpus pour la description diachronique et synchronique des usages », in Bader F-H. et Elmiger D., *Intersexion. Langues romanes, langues et genre*, München, Lincom Europa, p. 97-106
- FRAISSE, P. (1974), *Psychologie du rythme*, Paris, PUF
- GARAPON, A., & LASSEGUE, J. (2018), *Justice digitale*, Paris, PUF.

- GARDELLE, L. (2019), « Ecriture inclusive et genre : quelles contraintes systémiques et cognitives à l'intervention sur une catégorie grammaticale et lexicale? Etude comparée anglais-français », *Le discours et la langue* 11.1, p. 151-187
- GHEQUIERE, M., & MEURANT, L. (2018), *Ecole et surdit *, Namur, Pr.un.Namur
- GONACH, J., LENFANT, M. & DELABARRE, E. (2014), « Des signes de ponctuation en relief et en sourdine chez des  l ves de CM1 normands », *Le fran ais aujourd'hui* n°187, p. 57-65
- HADDAD, R. (dir.), (2019), *Manuel d'écriture inclusive*, Paris, agence de communication d'influence Mots-Cl s
- HEINICH, N. (2000), « Le repos du neutre. Pourquoi je r siste   la f minisation des noms de m tier », dans « Autour du livre d'Anne-Marie Houdebine, *La f minisation des noms de m tiers* », in *Travail, genre et soci t s*, n°3, p.169-189
- HERRENSCHMIDT, C. (2007), *Les trois  critures. Langue, nombre, code*, Paris, Gallimard.
- HOUDEBINE, A.-M. (2000), r ponse dans "Autour du livre d'Anne-Marie Houdebine, *La f minisation des noms de m tiers*", in *Travail, genre et soci t s*, n°3, 169-189.
- JONGEN, R. (1993), *Quand dire c'est dire*, Bruxelles, De Boeck Universit 
- JUDET DE LA COMBE, P. & WISMANN, H. (2019), « Juger ce qui est dit », *Esprit* n°460, p.89-93
- KLINKENBERG, J.-M. (2018), *Qu'est-ce que l' criture?* Bruxelles, Acad mie royale de Belgique.
- KLINKENBERG, J.-M. (2019), « Quelle  criture pour quelle justice? 'Ecriture inclusive' et politique linguistique », *Le discours et la langue*, 11.1, pp. 15-26.
- KROEBER, A.L. (1909), « Classificatory Systems of Relationship », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 39, p. 77-84
- LASCH, C. (1996), *La r volte des  lites et la trahison de la d mocratie*, s.l., Climats

- MANESSE, D., & SIOUFFI, G., (dir.) (2019), *Le féminin et le masculin dans la langue. L'écriture inclusive en questions*, Paris, ESF sciences humaines.
- MILNER, J.-C. (1989), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil
- MILNER, J.-C. (2014), *La puissance du détail*, Paris, Grasset
- MERLIN-KAJMAN, H. (2003), *La langue est-elle fasciste? Langue, pouvoir, enseignement*, Paris, Seuil
- OUZOULIAS, A. (2004), « La production de textes courts pour prévenir les difficultés dans l'apprentissage de la lecture et/ou y réfléchir », in G.Toupiol (éd.), *Comprendre et aider les enfants en difficulté scolaire*, Paris, Retz, p. 149-202.
- PEREZ, M. (2014), "Proposition de hiérarchisation des 45 graphèmes de base de l'orthographe du français", *Congrès mondial de linguistique française, SHS Web of Conferences*, EDF Ed., p. 1125-1140
- PEREZ, M., BARASC, K. & GIRAUDO, H. (2019), « Des (dés)accords grammaticaux dans la dénomination écrite de la personne en France: un tumulte graphique entre passions tristes et passions joyeuses », *GLAD!* [en ligne] 07, mis en ligne le 05 décembre 2019, consulté el 15 décembre 2019, URL: <https://www:REVUE-GLAD.ORG/1666>
- PRADALIER, N. (2012), « L'homme et son genre », *La linguistique*, vol.48/2, p. 109-130
- PROKHORIS, S. (2014), *L'insaisissable histoire de la psychanalyse*, Paris, PUF
- PROKHORIS, S. (2016). *Au bon plaisir des "docteurs graves". A propos de Judith Butler*, Paris, PUF.
- QUENTEL, J.-C. (1997), *L'enfant. Problèmes de genèse et d'histoire*, Bruxelles, De Boeck.
- QUINE, W. (1993), *La poursuite de la vérité*, Paris, Seuil.
- RASTIER, F. (2001), *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.
- RASTIER, F. (2007), « Du réalisme au postulat référentiel », <http://www.revue-texto.net/index.php?id=527>

- RASTIER, F. (2005a), « La microsémantique », *Texto!* [en ligne], juin 2005, vol.X, n°2. Disponible sur: <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier_Microsemantique.html>. (Consultée le 16/08/2009)
- RASTIER, F. (2005b), « Mésosémantique et syntaxe », *Texto!* septembre 2005 [en ligne]. Disponible sur: <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Mesosemantique.html> (Consultée le 16/08/2009)
- RASTIER, F. (2013), "De l'essence double du langage, un projet révélateur", in *Arena romanistica*, n° 12 pp. 6-29.
- RASTIER, F. (2018), *Faire sens. De la cognition à la culture*, Paris, Classiques Garnier
- SAUSSURE, F. (2002), *Ecrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- SMILEVITCH, E. (2017), *Le corps vivant. Réflexions talmudiques sur la sexualité contemporaine*, Paris, Hermann
- SPRENGER-CHAROLLES, L. (2012), « L'apprentissage de la lecture dans les écritures alphabétiques », *L'Information grammaticale*, n°133, p. 15-21
- SPIZER, L. (2014 [1918]), *Anti-Chamberlain. Considérations d'un linguiste sur les Essais de guerre de H.S.Chamberlain et l'évaluation de la langue en général*, Limoges, Lambert-Lucas
- SZLAMOWICZ, J. & SALVADOR, X.-L. (2018), *Le sexe et la langue*, Paris, Ed. Intervalles
- TERRAS, J.-P. (2006), « La syllabique est-elle réactionnaire ? », *Revue du MAUSS*, n° 28, p.128-140
- TEYSSIER, P. (2012), *Comprendre les langues romanes. Méthode d'intercompréhension*, Paris, Chandeigne
- URIEN, J.-Y. (2010), « Qu'a de générale la linguistique générale ? », *Tétralogiques* n°18
- URIEN, J.-Y. (2017), *Une lecture de Jean Gagnepain. Du vouloir dire I*, Matecoulon Montpeyroux, Institut Jean Gagnepain.

VAN RAEMDONCK, D. (2019), « L'inclusif, entre accord et désaccord ou 'Jusqu'à ce que la proximité nous sépare' », *Le discours et la langue* 11.1, p. 75-96

WILMET, M. (1986), *La détermination nominale. Quantification et caractérisation*, Paris, PUF

Annexe

Tribune collective publiée dans *Marianne* le 18/09/2020

Une « écriture excluante » qui « s'impose par la propagande » : 32 linguistes listent les défauts de l'écriture inclusive

« Outre ses défauts fonctionnels, l'écriture inclusive pose des problèmes à ceux qui ont des difficultés d'apprentissage et, en réalité, à tous les francophones soudain privés de règles et livrés à un arbitraire moral. » Bien que favorables à la féminisation de la langue, plusieurs linguistes estiment l'écriture inclusive profondément problématique.

Présentée par ses promoteurs comme un progrès social, l'écriture inclusive n'a paradoxalement guère été abordée sur le plan scientifique, la linguistique se tenant en retrait des débats médiatiques. Derrière le souci d'une représentation équitable des femmes et des hommes dans le discours, l'inclusivisme désire cependant imposer des pratiques relevant d'un militantisme ostentatoire sans autre effet social que de produire des clivages inédits. Rappelons une évidence : la langue est à tout le monde.

LES DÉFAUTS DE L'ÉCRITURE INCLUSIVE

Les inclusivistes partent du postulat suivant : la langue aurait été « masculinisée » par des grammairiens durant des siècles et il faudrait donc remédier à l'« invisibilisation » de la femme dans la langue. C'est une conception inédite de l'histoire des langues supposant une langue originelle « pure » que la gent masculine aurait pervertie, comme si les langues étaient sciemment élaborées par les locuteurs. Quant à l'« invisibilisation », c'est au mieux une métaphore mais certainement pas un fait objectif ni un concept scientifique.

Si la féminisation est bien une évolution légitime et naturelle de la langue, elle n'est pas un principe directeur des langues

Nous relèverons simplement ici quelques défauts constitutifs de l'écriture inclusive et de ses principes.

- La langue n'a pu être ni masculinisée, ni féminisée sur décision d'un groupe de grammairiens, car la langue n'est pas une création de grammairiens — ni de grammairiennes. Ce ne sont pas les recommandations institutionnelles qui créent la langue, mais l'usage des locuteurs. L'exemple, unique et tant cité, de la règle d'accord « le masculin l'emporte sur le féminin » ne prétend posséder aucune pertinence sociale. C'est du reste une formulation fort rare, si ce n'est mythique, puisqu'on ne la trouve dans aucun manuel contemporain, ni même chez Bescherelle en 1835. Les mots *féminin* et *masculin* n'ont évidemment pas le même sens appliqués au sexe ou à la grammaire : trouver un quelconque privilège social dans l'accord des adjectifs est une simple vue de l'esprit.
- Si la féminisation est bien une évolution légitime et naturelle de la langue, elle n'est pas un principe directeur des langues. En effet, la langue française permet toujours de désigner le sexe des personnes et ce n'est pas uniquement une affaire de lexique, mais aussi de déterminants et de pronoms (« Elle est médecin »). Par ailleurs, un nom de genre grammatical masculin peut désigner un être de sexe biologique féminin (« Ma fille est un vrai génie des maths ») et inversement (« C'est Jules, la vraie victime de l'accident »). On peut même dire « un aigle femelle » ou « une grenouille mâle »...

UNE ÉCRITURE EXCLUANTE

La langue n'est pas une liste de mots dénués de contexte et d'intentions, renvoyant à des essences. Il n'y a aucune langue qui soit fondée sur une correspondance sexuelle stricte. Autrement, le sens des mots serait déterminé par la nature de ce qu'ils désignent, ce qui est faux. Si c'était le cas, toutes les langues du monde auraient le même système lexical pour désigner les humains. Or, la langue n'a pas pour principe de fonctionnement de désigner le sexe des

êtres : dire à une enfant « Tu es un vrai tyran » ne réfère pas à son sexe, mais à son comportement, indépendant du genre du mot.

- Les formes masculines du français prolongent à la fois le masculin (*librum*) et le neutre (*templum*) du latin et font donc fonction de genre "neutre", c'est-à-dire par défaut, ce qui explique qu'il intervienne dans l'accord par résolution (la fille et le garçon sont partis), comme indéfini (ils ont encore augmenté les impôts), impersonnel (il pleut), ou neutre (c'est beau). Il n'y a là aucune domination symbolique ou socialement interprétable. Quand on commande un lapin aux pruneaux, on ne dit pas *un.e lapin.e aux pruneaux...*
- La langue a ses fonctionnements propres qui ne dépendent pas de revendications identitaires individuelles. La langue ne détermine pas la pensée — sinon tous les francophones auraient les mêmes pensées, croyances et représentations. Si la langue exerçait un pouvoir « sexiste », on se demande comment Simone de Beauvoir a pu être féministe en écrivant en français « patriarcal ». L'évidence montre que l'on peut exprimer toutes les pensées et les idéologies les plus antithétiques dans la même langue.

Ces formes fabriquées ne relèvent d'aucune logique étymologique et posent des problèmes considérables de découpages et d'accords

- En français, l'orthographe est d'une grande complexité, avec ses digraphes (*eu, ain, an*), ses homophones (*eau, au, o*), ses lettres muettes, etc. Mais des normes permettent l'apprentissage en combinant phonétique et morphologie. Or, les pratiques inclusives ne tiennent pas compte de la construction des mots : *tou.t.e.s travailleur.r.se.s* créent des racines qui n'existent pas (*tou-*, *travailleur-*). Ces formes fabriquées ne relèvent d'aucune logique étymologique et posent des problèmes considérables de découpages et d'accords.
- En effet, les réformes orthographiques ont normalement des objectifs d'harmonisation et de simplification. L'écriture inclusive va à l'encontre de cette logique pratique et communicationnelle en opacifiant l'écriture. En réservant la maîtrise de cette écriture à une caste de spécialistes, la complexification de l'orthographe a des effets

d'exclusion sociale. Tous ceux qui apprennent différemment, l'écriture inclusive les exclut : qu'ils souffrent de cécité, dysphasie, dyslexie, dyspraxie, dysgraphie, ou d'autres troubles, ils seront d'autant plus fragilisés par une graphie aux normes aléatoires.

- Tous les systèmes d'écriture connus ont pour vocation d'être oralisés. Or, il est impossible de lire l'écriture inclusive : *cher.e.s* ne se prononce pas. Le décalage graphie / phonie ne repose plus sur des conventions d'écriture, mais sur des règles morales que les programmes de synthèse vocale ne peuvent traiter et qui rendent les textes inaccessibles aux malvoyants.

L'écriture inclusive pose des problèmes à tous ceux qui ont des difficultés d'apprentissage

- On constate chez ceux qui la pratiquent des emplois chaotiques qui ne permettent pas de produire une norme cohérente. Outre la prolifération de formes anarchiques (« Chere.s collègu.e.s », « Cher.e.s collègue.s », etc.), l'écriture inclusive est rarement systématique : après de premières lignes « inclusives », la suite est souvent en français commun... Si des universitaires militants ne sont pas capables d'appliquer leurs propres préceptes, qui peut le faire ?
- L'écriture inclusive, à rebours de la logique grammaticale, remet aussi radicalement en question l'usage du pluriel, qui est véritablement inclusif puisqu'il regroupe. Si au lieu de « Les candidats sont convoqués à 9h00 », on écrit « Les candidats et les candidates sont convoqué.e.s à 9h00 », cela signifie qu'il existe potentiellement une différence de traitement selon le sexe. En introduisant la spécification du sexe, on consacre une dissociation, ce qui est le contraire de l'inclusion. En prétendant annuler l'opposition de genre, on ne fait que la systématiser : l'écriture nouvelle aurait nécessairement un effet renforcé d'opposition des filles et des garçons, créant une exclusion réciproque et aggravant les difficultés d'apprentissage dans les petites classes.

Outre ses défauts fonctionnels, l'écriture inclusive pose des problèmes à tous ceux qui ont des difficultés d'apprentissage et, en réalité, à tous les francophones soudain privés de règles et livrés à un arbitraire moral. La circulaire ministérielle de novembre 2017 était pourtant claire et, tout en

valorisant fort justement la féminisation quand elle était justifiée, demandait « ne pas faire usage de l'écriture dite inclusive » : des administrations universitaires et municipales la bafouent dans un coup de force administratif permanent. L'usage est certes roi, mais que signifie un usage militant qui déconstruit les savoirs, complexifie les pratiques, s'affranchit des faits scientifiques, s'impose par la propagande et exclut les locuteurs en difficulté au nom de l'idéologie ?

Tribune rédigée par les linguistes Yana Grinshpun (Sorbonne Nouvelle), Franck Neveu (Sorbonne Université), François Rastier (CNRS), Jean Szlamowicz (Université de Bourgogne).

SIGNÉE PAR LES LINGUISTES :

- Jacqueline Authier-Revuz (Sorbonne nouvelle)
- Mathieu Avanzi (Sorbonne Université)
- Samir Bajric (Université de Bourgogne)
- Elisabeth Bautier (Paris 8-St Denis)
- Sonia Branca-Rosoff (Sorbonne Nouvelle)
- Louis-Jean Calvet (Université d'Aix-Marseille)
- André Chervel (INRP/Institut Français de l'Éducation)
- Christophe Cusimano (Université de Brno)
- Henri-José Deulofeu (Université d'Aix-Marseille)
- Anne Dister (Université Saint-Louis, Bruxelles)
- Pierre Frath (Université de Reims)
- Jean-Pierre Gabilan (Université de Savoie)
- Jean-Michel Géa (Université de Corte Pascal Paoli)
- Jean Giot (Université de Namur)
- Astrid Guillaume (Sorbonne Université)
- Pierre Le Goffic (Sorbonne Nouvelle)
- Georges Kleiber (Université de Strasbourg)
- Mustapha Krazem (Université de Lorraine)
- Danielle Manesse (Sorbonne Nouvelle)
- Luisa Mora Millan (Université de Cadix)
- Michèle Noailly (Université de Brest)
- Thierry Pagnier (Paris 8- St Denis)
- Xavier-Laurent Salvador (Paris 13-Villetaneuse)

- Georges-Elia Sarfati (Université d'Auvergne)
- Agnès Steuckardt (Université Paul Valéry, Montpellier)
- Georges-Daniel Véronique (Université d'Aix-Marseille)
- Chantal Wionet (Université d'Avignon)
- Anne Zribi-Hertz (Paris 8- St Denis)

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 7

I Morphologie

Le genre comme catégorie linguistique, Yana Grinshpun et Jean Szlamowicz 19
Genre et pluriel, marques et accords, Jean Szlamowicz 49

II Diachronie

La bipartition animé / non animé en indo-européen : le féminin comme troisième genre, Romain Garnier 83
La masculinisation du français a-t-elle eu lieu ? Yana Grinshpun 103

III Discours sur la langue

De la dérégulation à l'invention d'une translangue, François Rastier 141
L'écriture inclusive et l'épistémologie linguistique Jean Giot 165

Annexe

Tribune collective publiée dans *Marianne* 197